



Évaluation du paysage des normes relatives aux protections périodiques menstruelles

en Afrique de l'Ouest et du Centre

Conclusions et recommandations
pour le plaidoyer

Remerciements

Les auteurs remercient Tsedey Tamir, Rhodé Janssen et Halima Lila pour leurs conseils dans la préparation et la mise en œuvre de cette évaluation. Nous remercions Jolly Ann Maulit, Hilma Shikwambi et les autres collaborateurs de l'UNICEF et de l'UNFPA pour la révision de ce rapport et le soutien apporté à la réalisation de ce travail. Nous remercions tous les intervenants et intervenantes qui ont accepté d'être interviewé.es dans le cadre de cette évaluation, ainsi que les points focaux de l'initiative du Fonds français Muskoka et les personnes-ressources des ministères de la Santé ayant contribué à l'organisation de ces entretiens.

Publié par :

UNICEF Afrique de l'Ouest et du Centre
Bureau régional
BP 29720 Yoff
Dakar, Sénégal
wcaro@unicef.org
www.unicef.org/wcaro

UNFPA Afrique de l'Ouest et du Centre
Bureau régional
Route du King Fahd Palace,
Almadies - BP 21090 Dakar

Contact :

UNICEF West and Central Africa
Jolly Ann Maulit
WASH Specialist
jmaulit@unicef.org

UNFPA West and Central Africa
Stéphanie Baux
Technical Specialist, RMNCH+A Programs
sbaux@unfpa.org

Rédigé par :

Lucy Wilson et Paulson Kasereka Isevulambire

Conception graphique :

Green Eyez Design SARL, Dakar
www.greeneyezdesign.com

Photo de couverture :

© UNICEF/UN0467618/Pouget

© United Nations Population Fund (UNFPA)
& United Nations Children's Fund (UNICEF)
avril 2023

Évaluation du paysage des normes relatives aux protections périodiques menstruelles

en Afrique de l'Ouest et du Centre

Conclusions et recommandations
pour le plaidoyer



Sommaire

Remerciements	2
Acronymes	7
Notes sur la terminologie	8
Résumé analytique	9



INTRODUCTION 10

Contexte	11
Objectif de l'évaluation	12
Méthodologie	13
<i>Figure 1. Pays inclus dans l'évaluation et statut des GTT ou coalitions existants</i>	13
Limites	14
Un aperçu des normes sur les produits	15
Arguments en faveur des normes applicables aux produits	15
<i>Figure 2. Comment les normes de produits peuvent-elles aider les acteurs du marché ?</i>	15
Arguments contre des normes applicables aux produits	17
<i>Tableau 1. Arguments contre les normes de produits et contre-arguments potentiels.</i>	17



PRINCIPALES CONSTATATIONS 18

Statut des normes sur les protections périodiques menstruelles	19
Statut des normes sur les produits au-delà de l'AOC	19
Statut des normes sur les produits en Afrique de l'Ouest et du Centre	19
<i>Tableau 2. Conformité des normes sur les produits de l'AOC aux références techniques mondiales existantes</i>	20
Conformité et application	21
Approches alternatives de contrôle qualité	21
<i>Figure 3. Types de mécanismes de contrôle qualité décrits par les fournisseurs de protections périodiques menstruelles</i>	22
Contraintes empêchant l'adoption et le respect des normes	23
Intervenants concernés par les efforts de promotion des normes	25



CONSTATATIONS COMPLÉMENTAIRES 26

Leçons sur la promotion des normes qui pourraient être adaptées à l'AOC	27
Etat élargi des efforts en SM en Afrique de l'Ouest et du Centre	29
Paysage politique de la SM	29
<i>Figure 4 : Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale</i>	28
Paysage des plateformes de coordination et de partage des connaissances pour la SM en AOC	31



RECOMMANDATIONS 32

Recommandations pour les agences des Nations unies, les bailleurs de fonds et les autres acteurs qui fournissent un soutien régional	33
Un cadre de plaidoyer national sur l'élaboration, le respect et l'application des normes	35



ANNEXES 40

Annexe A : Liste des informateurs clés interrogés	41
Annexe B : Liste des documents d'analyse documentaire	43
Annexe C : Liste des offices nationaux de normalisation (ONN) des pays de l'évaluation	48
Annexe D : Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale	50
Annexe E : Aperçu des plateformes de coordination de la SM	52
Annexe F : Version préliminaire de la boîte à outils de plaidoyer sur les normes sur les protections périodiques menstruelles	54
Outil d'évaluation : Un outil pour évaluer rapidement le marché des protections périodiques menstruelles dans un pays.	54
Note de plaidoyer : Que représentent les normes et pourquoi sont-elles nécessaires pour les protections périodiques menstruelles ?	57
Synthèse de preuves : sécurité, qualité, acceptabilité et disponibilité de tous les protections périodiques menstruelles.	59
Matrice des intervenants : L'éventail et le rôle des intervenants pour s'engager dans la promotion des normes relatives aux protections périodiques menstruelles	61



Acronymes

ACMH	Coalition africaine pour la santé menstruelle
AMCOW	African Minister's Council on Water / Conférence ministérielle africaine sur l'eau
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
ARSO	Organisation africaine de normalisation
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ECOSHAM	Mécanisme d'harmonisation des normes de la CEDEAO
FDA	Autorité des denrées alimentaires et des médicaments (Ghana)
GHM	Gestion de l'hygiène menstruelle
GTT	Groupe de travail technique
ISO	Organisation internationale de normalisation
KII	Entretiens avec les informateurs clés
NAFDAC	Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments (Nigeria)
NU	Nations unies
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONN	Office national de normalisation
RHSC	Coalition pour l'approvisionnement en produits de santé reproductive
SHM	Santé et hygiène menstruelles
SM	Santé menstruelle
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WAHO	Organisation ouest-africaine de la santé
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WSSCC	Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement



Notes sur la terminologie

Nous reconnaissons que toutes les femmes et les filles n'ont pas leurs règles et que toutes celles qui ont leurs règles ne s'identifient pas comme des femmes ou des filles. Cependant, dans ce rapport, nous utilisons les termes « femmes et filles » pour décrire les personnes qui ont leurs règles, car c'est la terminologie qui est encore la plus utilisée dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La thématique de l'impact des menstruations sur la vie des personnes a évolué tout autant que la terminologie. Ainsi, cette évaluation réunit plusieurs intervenants et intervenantes utilisant des terminologies différentes : santé menstruelle (SM), hygiène menstruelle, gestion de l'hygiène menstruelle (GHM), santé et hygiène menstruelles (SHM) et gestion de la santé et de l'hygiène menstruelles (GSHM). Nous reconnaissons qu'il existe différentes définitions et interprétations de ces termes. En faisant référence à des documents existants, nous utilisons les termes (et les acronymes) employés dans ces documents. Dans le cas contraire, nous adoptons le terme « santé menstruelle » ou simplement « SM ».

Résumé analytique

En Afrique de l'Ouest et du Centre, près de 118 millions de femmes et de jeunes filles ont leurs règles. Nombre d'entre elles éprouvent des difficultés à accéder aux produits sûrs, de qualité et abordables dont elles ont besoin pour gérer leurs menstruations en toute dignité. Sur le continent africain, plusieurs pays d'Afrique orientale et australe ont ouvert la voie en élaborant des normes de qualité pour des serviettes hygiéniques jetables et réutilisables. Les normes de produits contribuent à garantir que les femmes et les jeunes filles puissent choisir entre différents produits sûrs et de qualité. Les normes renforcent le marché global des protections périodiques menstruelles. En Afrique de l'Ouest et du Centre, seuls le Nigeria et le Ghana disposent actuellement de normes pour les protections périodiques, et uniquement pour les serviettes hygiéniques jetables.

Dans cette région, l'UNFPA, l'UNICEF et leurs partenaires ambitionnent de créer des environnements favorables où les filles et les femmes peuvent choisir en toute connaissance de cause des protections périodiques menstruelles de qualité et à des prix abordables. Dans cette optique, la promotion de l'élaboration et de l'utilisation de normes est devenue une priorité. Cette évaluation vise à mieux comprendre la réglementation (ou l'absence de réglementation) des protections périodiques menstruelles en AOC et à formuler des recommandations pour l'élaboration et l'application généralisées des normes de qualité pour les protections périodiques menstruelles qui favorisent la santé et le bien-être des consommatrices.

Même si cette évaluation n'a pas révélé d'autres normes pour les protections périodiques menstruelles en dehors des deux déjà cités, elle a permis de révéler l'existence d'autres activités de santé menstruelle ainsi que d'identifier des offices nationaux de normalisation en vigueur. Dans bon nombre de pays, la SM est intégrée dans les politiques nationales. Les fabricants locaux développent leurs propres processus d'assurance qualité et les groupes de travail techniques offrent

des opportunités de collaboration pour des efforts de plaidoyer.

Grâce aux leçons tirées des initiatives de plaidoyer en faveur de la santé menstruelle, **un cadre de plaidoyer national** sur l'élaboration, la conformité et l'application des normes a été inclus dans ce rapport. Ce processus de plaidoyer est réparti en trois phases : 1) Les bases du plaidoyer, notamment la collecte d'informations, la sensibilisation initiale et le soutien général à la SM ; 2) La planification et la mise en œuvre, notamment l'engagement des intervenants, l'identification des ressources et l'élaboration d'un plan de travail ; et 3) le soutien à l'élaboration et l'application des normes, notamment la sensibilisation du public à la (aux) norme(s) approuvée(s) ainsi que le soutien à la conformité et à la mise en œuvre.

Le rapport comprend également des **recommandations destinées aux acteurs régionaux**, tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation ouest-africaine de la santé (WAHO), ainsi que les agences des Nations unies et bailleurs de fonds :

1. Traduire en français les ressources existantes sur les normes de SM et sur le développement du marché.
2. Créer une coalition régionale sur la SM.
3. Soutenir les intervenants et intervenantes dans la mise en œuvre du cadre de plaidoyer national sur les normes.
4. Élaborer une boîte à outils pour plaider en faveur des normes de SM, une version préliminaire de ce document figure en annexe.
5. Soutenir l'engagement du comité technique de l'ISO en faveur des protections périodiques menstruelles.
6. Soutenir les gouvernements dans l'intégration de la SM au sein des politiques et programmes.
7. Soutenir les coalitions nationales ou les groupes de travail techniques de SM.
8. Assurer le renforcement des professionnels et le mentorat sur la SM.



Introduction

Contexte

En Afrique de l'Ouest et du Centre, près de 118 millions de femmes et de jeunes filles ont leurs règles.^{1,2} Nombre d'entre elles éprouvent des difficultés à accéder aux produits sûrs, de qualité et abordables dont elles ont besoin pour gérer leurs menstruations en toute dignité. Cela limite leur capacité à s'engager pleinement dans des activités éducatives, économiques et sociales. La promotion de la santé menstruelle est essentielle à la réalisation des droits des femmes et des jeunes filles.

Au niveau mondial, les activités de promotion de la SM ont suscité un intérêt croissant au cours des deux dernières décennies.³ Le nombre de ces efforts ont augmenté ainsi que leur diversification, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). Ce travail s'est concentré sur le partage d'informations précises et exhaustives concernant les menstruations afin de renforcer les connaissances et les compétences ; sur la construction et l'entretien d'installations et de services d'assainissement et d'hygiène, notamment des toilettes « adaptées aux femmes », sur la fourniture d'un soutien social contre la stigmatisation et de normes sociales qui empêchent de parler des menstruations comme d'un fait normal ; et sur l'amélioration de l'accès aux protections périodiques menstruelles conçus pour absorber ou recueillir le sang. Cette évaluation a mis l'accent sur le dernier de ces 4 « piliers » de la programmation de la SM, les protections périodiques menstruelles. Des normes ont été prévues pour tous

les produits. L'encadré ci-dessous donne un aperçu des protections périodiques menstruelles utilisés en AOC.

Sur le continent africain, plusieurs pays d'Afrique orientale et australe ont ouvert la voie à l'équité menstruelle. Plusieurs pays ont poursuivi leurs efforts pour élargir l'accès à diverses⁴ protections périodiques menstruelles abordables et de qualité, notamment en élaborant des normes. En AOC, et plus particulièrement dans les pays francophones, les efforts de SM sont plus limités, mais l'intérêt et l'attention portés à la SM sont de plus en plus importants. Le plus souvent, les normes de produits existantes concernent les serviettes hygiéniques jetables et parfois les serviettes hygiéniques réutilisables.⁵ Nous n'avons pas eu connaissances d'autres normes applicables aux autres protections périodiques menstruelles en Afrique.

En 2020, environ 60 % des femmes et des filles en AOC, soit près de 70 millions de personnes, utilisent des produits spécifiques (achetés dans le commerce) pour gérer leurs menstruations, au moins une partie du temps.⁶ Le nombre de personnes utilisant des produits fabriqués à cet effet devrait augmenter considérablement au cours de la prochaine décennie.^{7,8} Avec l'augmentation de la demande, la chaîne d'approvisionnement nécessitera d'être renforcée pour garantir l'accès à des protections périodiques menstruelles abordables et de qualité.

1 Calculs basés sur des rapports personnalisés de : Weinberger M, Eva G, Gold J, Bellows N, Reidy M, Sanders R, and Skibiak J. LEAP: Landscape and Projection of Reproductive Health Supply Needs. Reproductive Health Supplies Coalition, 2021.

2 Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre incluent : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République du Congo (Brazzaville), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

3 Sommer M, Hirsch JS, Nathanson C, Parker RG. Comfortably, safely, and without shame: defining menstrual hygiene management as a public health issue. American journal of public health. 2015 Jul;105(7):1302-11.

4 PSI Europe, 50 Forward, Simavi, The Case for Her, WASH United, and

Global Menstrual Collective. Making the Case for investing in Menstrual Health and Hygiene. Jan 2021.

5 Development Solutions, Inc. Development and compliance of quality standards for disposable and reusable menstrual health pads in LMICs. Juillet 2021.

6 Calculs basés sur des rapports personnalisés de : Weinberger M, Eva G, Gold J, Bellows N, Reidy M, Sanders R, and Skibiak J. LEAP: Landscape and Projection of Reproductive Health Supply Needs. Reproductive Health Supplies Coalition, 2021.

7 Mann Global Health. Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access. Juin 2021.

8 Weinberger M, Eva G, Gold J, Bellows N, Reidy M, Sanders R, and Skibiak J. LEAP: Landscape and Projection of Reproductive Health Supply Needs. Reproductive Health Supplies Coalition, 2021.

Dans cette région, l'UNFPA, l'UNICEF et leurs partenaires visent à créer des environnements favorables où les filles et les femmes peuvent choisir en toute connaissance de cause des protections périodiques menstruelles de qualité et à des prix raisonnables. Dans cette optique, la promotion de l'élaboration et de l'utilisation de normes est devenue une priorité.

Objectif de l'évaluation

Cette évaluation visait à aider à mieux comprendre la réglementation (ou l'absence de réglementation) des protections périodiques menstruelles en AOC et à formuler des recommandations pour l'élaboration, l'adoption et le respect de la conformité des normes de qualité pour les protections périodiques menstruelles qui favorisent la santé et le bien-être des consommatrices de la région. Notre but était d'identifier les normes applicables aux protections périodiques menstruelles et de formuler des recommandations susceptibles d'être utilisées pour promouvoir des normes applicables à l'ensemble des produits.

L'évaluation visait à répondre aux questions clés suivantes :

- * Quelle est la situation actuelle des normes sur les protections périodiques menstruelles en AOC ?
- * Le cas échéant, quels sont les critères techniques, différents ou communs, pour les protections

périodiques menstruelles jetables et réutilisables dans la région ? Comment peuvent-elles être comparées aux références techniques mondiales existantes ?

- * Quel est le niveau de conformité des normes, le cas échéant, dans la région ?
- * Quels sont les obstacles à l'adoption et au respect des normes, le cas échéant ?
- * Qui sont les défenseurs des normes dans la région ?
- * Comment tracer un parcours de plaidoyer spécifique à la région ?

Les cinq premières questions sont abordées dans la section du présent rapport consacrée aux principaux résultats. La dernière question, sur le parcours de plaidoyer, est abordée dans la section sur les recommandations. Nous incluons également des sections sur les leçons tirées des efforts de promotion des normes qui peuvent être appliquées en AOC et sur les efforts plus larges de SM dans la région. La première a été incluse pour éclairer le développement du parcours de plaidoyer. La seconde a été incluse car il était évident que de nombreux pays évalués n'avaient pas encore adopté des normes de produits. Ainsi, comprendre les politiques et leur différents aspects constituait une première étape nécessaire pour la constitution d'un environnement favorable.



Méthodologie

La phase initiale de l'évaluation visait à comprendre le contexte mondial des normes relatives aux protections périodiques menstruelles et à tirer des leçons de l'expérience des pays d'Afrique orientale et australe en matière de promotion, d'application et de respect des normes relatives aux protections périodiques menstruelles. Ce travail a été réalisé à partir d'une analyse de la documentation existante et d'une série d'entretiens avec des informateurs clés.

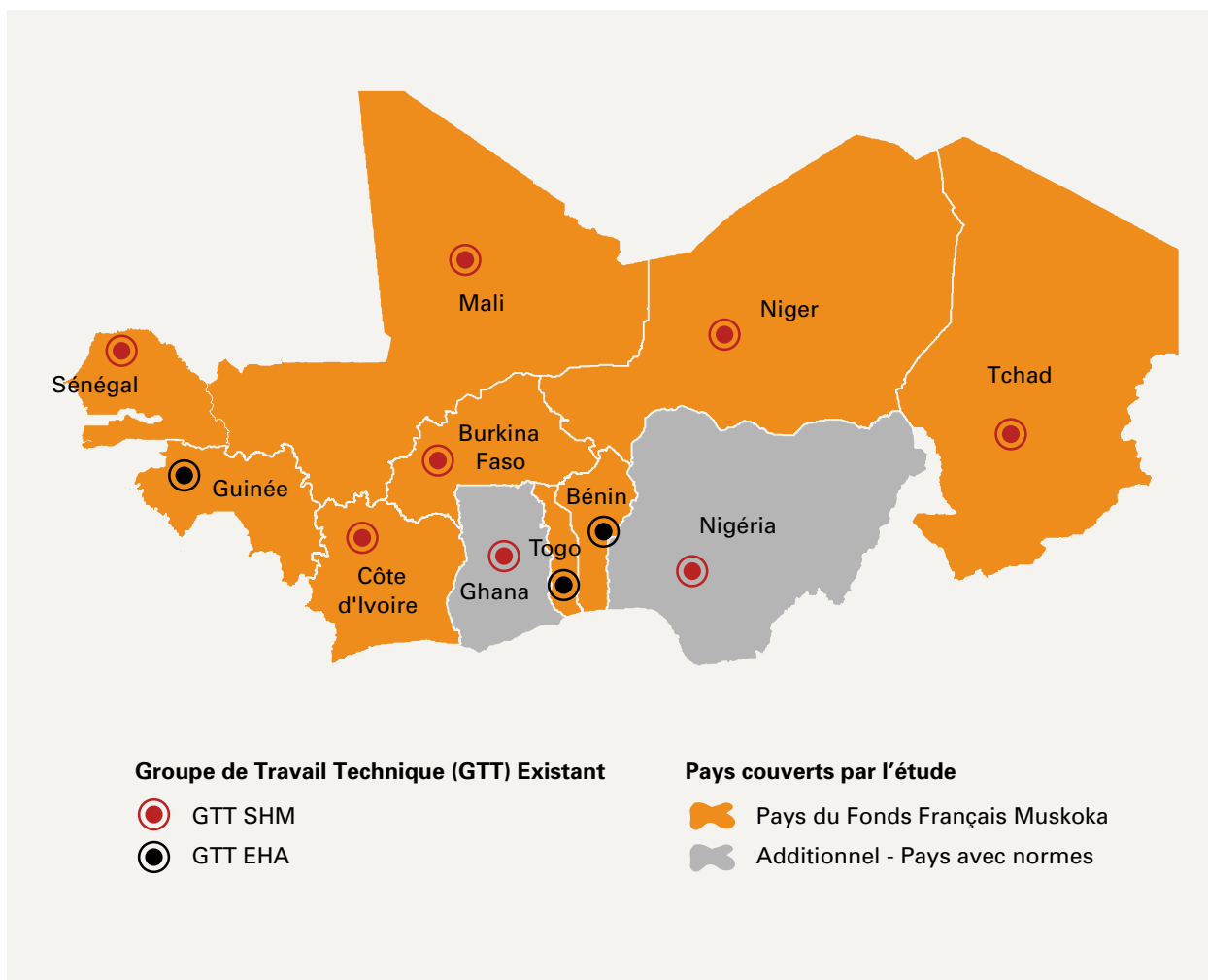
Sur la base des leçons tirées de la phase initiale, des plans ont été élaborés en vue d'évaluer le paysage des normes dans 11 pays d'AOC, comme le montre la *Figure 1*. Les pays ont été sélectionnés sur la base

de leur participation à l'initiative du Fonds français Muskoka ou de l'existence connue d'une norme sur les protections périodiques menstruelles. Le Fonds français Muskoka a été créé en juin 2010 avec pour objectif de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infantile et juvénile grâce au renforcement des systèmes de santé nationaux dans neuf pays d'AOC. Financé par le gouvernement français, il soutient le travail conjoint de quatre agences des Nations unies, à savoir le FNUAP, l'UNICEF, l'ONU Femmes et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).⁹

⁹ Pour plus d'informations sur l'initiative du Fonds français Muskoka : <https://ffmuskoka.org/en/accueil/>

Figure 1 Pays inclus dans l'évaluation et statut des GTT ou coalitions existants

Remarque : La carte montre les pays disposant d'une plateforme existante de coordination de SM, telle qu'un GTT ou une coalition. Les fonctions de ces groupes peuvent varier. Certains se réunissent uniquement pour planifier les activités de la Journée de la santé menstruelle. Lorsqu'il n'existe pas de GTT sur la SM, des GTT sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) ou d'autres GTT connexes mis en place peuvent servir de base au lancement d'une plateforme de coordination de la SM.



Des entretiens avec les informateurs clés spécifiques à chaque pays ont ensuite été menés. Nous nous sommes efforcés d'interroger cinq types d'intervenants: Le personnel de l'UNICEF, du FNUAP et/ou de l'OMS travaillant sur la SM ; les fournisseurs locaux (fabricants et importateurs) de protections périodiques menstruelles ; le personnel des ministères impliqués dans la SM ; les défenseurs ou les champion.nes de la SM au niveau national ; et les représentants des offices nationaux de normalisation (ONN). Les intervenants ont été identifiés au fur et à mesure.

Nous avons mené 32 entretiens, via Zoom ou Whatsapp. Pour la plupart des pays, nous avons mené des entretiens avec 1 à 4 intervenant.es. Au cours des entretiens, nous avons posé des questions sur les programmes de SM en général, sur son inclusion dans les politiques, sur l'existence de normes ou de plaider en faveur de la promotion de ces dernières, sur les intervenants locaux de SM et le plaider et, lors des entretiens avec les fabricants et les distributeurs, sur les pratiques de qualité, sur les autorisations requises et la distribution. Une liste complète de tous les intervenants interrogés, notamment dans le cadre des KII au niveau global, figure à l'**Annexe A**.

À la suite de ces entretiens, nous avons collecté des versions électroniques des politiques gouvernementales et d'autres documents relatifs aux travaux sur la SM, ainsi que des études ou des évaluations portant sur la SM. Nous avons également recherché et identifié de manière indépendante la documentation sur la SM propre à chaque pays. L'analyse documentaire spécifique à chaque pays nous a permis de mieux comprendre le travail sur la SM au niveau national, avec un accent particulier sur la politique en la matière. Une liste exhaustive des documents analysés est fournie à l'**Annexe B**. Nous avons également obtenu des copies des normes relatives aux serviettes hygiéniques jetables du Ghana et du Nigeria et les avons comparées aux spécifications techniques mondiales.

Les informations issues des entretiens avec les informateurs clés et de l'analyse documentaire ont été compilées, examinées et analysées pour élaborer ce rapport. Dans ce rapport, lorsqu'une référence n'est pas spécifiquement citée, les résultats présentés proviennent des entretiens, de sources multiples au sein de l'analyse documentaire, ou des deux. Un atelier de validation a été organisé avec les intervenant.es afin d'examiner les conclusions et les recommandations avant la finalisation et la diffusion du rapport.

Cette évaluation a mis l'accent sur les normes de qualité des protections périodiques menstruelles et sur la manière dont les normes peuvent favoriser la disponibilité, l'accessibilité financière et le choix des protections périodiques menstruelles. D'autres interventions visant à renforcer les marchés des protections périodiques menstruelles sont susceptibles d'être mises en œuvre, mais elles n'ont pas été couvertes par cette évaluation. Plusieurs documents inclus dans l'analyse documentaire (Annexe B) traitent des autres approches de renforcement du marché.

Limites

Le présent rapport se limite aux informations que nous avons collectées dans le cadre des entretiens et de la documentation accessible au public. Dans bon nombre de pays, nous avons eu du mal à identifier et à programmer des entretiens avec des intervenants de SM bien informés. La lenteur ou l'absence de réponse, même après plusieurs tentatives de contacter les intervenants identifiés, a été un défi commun, en particulier pour le personnel du Fonds français Muskoka. Dans certains cas, cela était dû au fait que nos demandes coïncidaient avec des voyages ou d'autres priorités urgentes; dans d'autres cas, la réticence à nous répondre semblait être liée au manque de familiarité de l'interlocuteur.trice avec les programmes de SM en général, et avec les normes relatives aux produits en particulier. L'absence de coordination entre acteur.trices locaux.les de SM faisait que les personnes contactées ne savaient pas qui était le ou la meilleur.e interlocuteur.trice pour nous. Lorsque nous avons peiné à identifier et/ou à interroger les intervenant.es en utilisant les contacts du Fonds français Muskoka, nous avons utilisé nos propres réseaux pour identifier les acteur.trices locaux.les de la SM. Nous avons noté que les fournisseurs locaux de protections périodiques menstruelles étaient généralement les mieux informés sur les activités générales et les normes relatives aux produits de SM.

Pour les fournisseurs locaux, nous avons privilégié l'identification et l'entretien avec des entreprises sociales locales et mondiales. Nous n'avons pas essayé de nous entretenir avec les représentants des fabricants multinationaux de protections périodiques menstruelles basés en AOC, car les tentatives faites dans le cadre des activités précédentes sur le marché des protections périodiques menstruelles n'ont pas été fructueuses.

Nous n'avons pas non plus été en mesure d'interroger des représentants des ONN. Aucun.e des intervenant.

es de la SM de l'AOC avec lesquels nous nous sommes entretenus n'avait eu d'interaction directe avec son ONN local. Nous avons envoyé des lettres officielles à plusieurs ONN (Nigeria, Sénégal, Bénin) pour solliciter un entretien, malheureusement, à la suite de plusieurs demandes, nous n'avons reçu aucune réponse. (Pour le Ghana, par égard pour le plaidoyer en faveur des normes en cours localement pour, nous n'avons pas cherché à nous entretenir avec l'ONN).

Un aperçu des normes sur les produits

Des normes de qualité applicables aux produits existent pour la plupart des marchandises que nous achetons, notamment les aliments emballés, les médicaments, les produits cosmétiques et d'entretien. Une norme est un ensemble de critères que les produits doivent respecter pour être considérés comme étant de qualité acceptable. Les normes garantissent non seulement que les consommateur.trices sont en mesure de choisir des produits sûrs et de qualité, mais elles facilitent également le commerce régional et international, étant donné que les pays peuvent limiter les importations sur les produits qui ne respectent pas les normes nationales. Les normes sont généralement établies par les ONN et peuvent être harmonisées avec des normes élaborées par des organisations régionales ou mondiales.

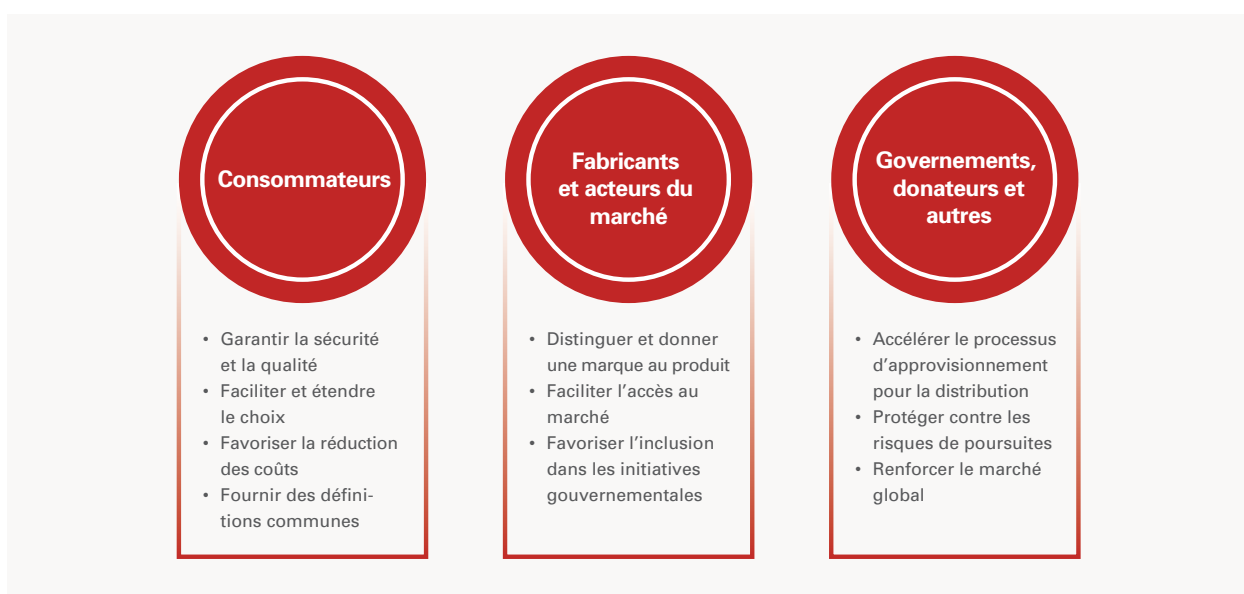
Les normes de qualité pour les protections périodiques menstruelles définissent généralement des paramètres concernant l'absorption, la taille, les matériaux et la fabrication, et pour les serviettes hygiéniques

réutilisables (lavables), la durabilité et le temps de séchage. Des normes sont nécessaires pour chaque type de produit menstruel vendu dans le commerce : serviettes hygiéniques jetables, serviettes hygiéniques réutilisables (et culottes menstruelles), coupes menstruelles et tampons.

Arguments en faveur des normes applicables aux produits

Plusieurs arguments plaident en faveur des normes de produits. Les différentes manières dont les normes sur les produits peuvent aider les acteurs du marché sont synthétisées dans la *Figure 2*. La raison fondamentale des normes est de garantir que les consommateur.trices ont accès à des produits sûrs et de qualité. Lorsque les normes sont obligatoires et appliquées, les consommateur.trices supposent que tous les produits vendus dans le commerce répondent aux exigences minimales de la norme. Lorsque les normes sont volontaires, les consommateur.trices peuvent rechercher un sceau ou une marque indiquant que le produit est conforme à la norme. Si un.e consommateur.trice constate un problème de qualité sur un produit spécifique, la norme fournit un moyen de signaler ces préoccupations et de les résoudre. Les normes incluent souvent des paramètres pour assurer la sûreté et la sécurité des produits, tels que la biocompatibilité et le pH. Elles fournissent également des définitions communes à tous les produits, de sorte que le langage utilisé sur l'emballage du produit puisse avoir un sens clair pour les consommateur.trices, par ex. absorption « régulière » par rapport à « super » absorption.

Figure 2 Comment les normes de produits peuvent-elles aider les acteurs du marché ?





Les normes profitent également aux fabricants de protections périodiques menstruelles et aux autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Le respect de la ou des normes donne aux fournisseurs le moyen de promouvoir leurs produits comme des produits de qualité. La conformité officielle peut attirer des investissements ou des accords d'achat en gros pour la distribution de masse. L'existence des normes permet également aux acteurs du marché d'investir en toute confiance dans le marketing, puisqu'ils ont la garantie que leur produit a été approuvé par les pouvoirs publics. Cela peut également faciliter l'inclusion de nouvelles catégories de produits dans les initiatives gouvernementales, notamment les programmes de distribution gratuite et la réduction ou la suppression des taxes.

Les normes sont essentielles pour les ventes de protections périodiques menstruelles d'un pays à l'autre. D'après nos entretiens et la documentation existante, les petites et moyennes entreprises de fabrication se plaignent souvent de l'absence de normes, ce qui complique leur implantation dans de nouveaux pays.

Les permis d'importation dépendent souvent de la conformité du produit à une norme et, en l'absence de normes, l'obtention d'un permis peut s'avérer inutilement contraignante, voire impossible.

L'existence de normes peut donc accroître la diversité des types de produits et le nombre total de marques, ce qui offre un plus grand choix aux consommateurs. L'élargissement de l'offre doit également contribuer à faire baisser les coûts des produits d'hygiène menstruelle. C'est pour cette raison que l'élaboration des normes a été recommandée comme première étape du renforcement du marché des protections périodiques menstruelles dans les pays d'Afrique et d'Asie.¹⁰ D'autres initiatives, telles que la suppression de taxes, sont plus susceptibles de porter leurs fruits s'il existe déjà une forte concurrence sur le marché.¹¹

¹⁰ Mann Global Health. *Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access*. Juin 2021.

¹¹ Ina J, Yates M, Bagel S. *What impact does a VAT/GST reduction or removal have on the price of menstrual products?* Research Write-Up. WASH United, Juillet 2020.

Ces normes sont également utiles aux gouvernements, aux donateurs et à tous ceux et toutes celles qui achètent des protections périodiques menstruelles en vue d'une distribution gratuite ou subventionnée. L'utilisation de normes nationales ou internationales peut rendre plus efficaces la sélection et l'achat de produits. L'achat de produits conformes aux normes protège également les distributeurs de toute responsabilité.

Arguments contre des normes applicables aux produits

Malgré tous les arguments en faveur des normes, les défenseurs des normes peuvent être confrontés à des arguments défavorables. Le *Tableau 1* les décrit, ainsi que les contre-arguments potentiels.

Tableau 1 Arguments contre les normes de produits et contre-arguments potentiels.

Arguments contre des normes	Contre-arguments potentiels
L'élaboration de normes peut s'avérer un processus complexe et coûteux.	Diverses normes de référence sont disponibles et peuvent être utilisées ou adaptées par les pays.
Si elles ne sont pas appliquées, elles ne protègent pas les consommateur.trices.	La nécessité d'établir des normes et de les appliquer est commune à tous les produits vendus sur le marché. Exclure les protections périodiques menstruelles de cette pratique ne fera que désavantager les femmes et les jeunes filles au fur et à mesure de l'amélioration de l'application des normes générales.
L'obligation de se conformer à une norme peut contraindre les petits fabricants à quitter le marché.	De plus en plus, les normes relatives aux protections périodiques menstruelles sont rédigées en tenant compte de l'avis des petits fabricants, afin de mieux les aider à s'y conformer tout en garantissant la qualité. Les programmes de renforcement des capacités pour favoriser le respect de la législation sont également courants dans tous les pays et pour tous les produits, et ont été mis en œuvre en Afrique du Sud pour les protections périodiques menstruelles. Certains pays, comme l'Éthiopie, ont choisi de rendre leurs normes facultatives afin de laisser aux producteurs locaux le temps de renforcer leur capacité à s'y conformer.
Les fabricants et les importateurs peuvent augmenter leurs prix pour couvrir le coût de la mise en conformité avec les normes, ce qui limite l'accessibilité des protections périodiques menstruelles.	Si les normes peuvent induire une augmentation des prix à court terme, elles renforcent également la concurrence, en facilitant l'accès au marché, de sorte que les prix soient ajustés à la baisse, potentiellement en deçà des niveaux de référence. Pour les marques internationales qui appliquent déjà d'autres normes, l'ajout d'une norme nationale (surtout si elle est harmonisée) ne doit pas entraîner une augmentation des coûts.



Principales constatations

Statut des normes sur les protections périodiques menstruelles

Statut des normes sur les produits au-delà de l'AOC

Des normes sur les protections périodiques menstruelles ont été, et sont, en cours d'élaboration au niveau mondial et régional. En 2021, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies a publié des spécifications techniques pour les serviettes hygiéniques jetables, les serviettes hygiéniques réutilisables et les coupes menstruelles, et en 2022, pour les tampons.¹² Ces spécifications techniques ont été élaborées à l'intention des agences des Nations unies pour l'achat de protections périodiques menstruelles, mais elles peuvent également servir de référence pour l'élaboration de normes nationales.

Début 2022, un comité technique a été créé au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) afin d'élaborer des normes de référence mondiales applicables aux protections périodiques menstruelles. En avril 2023, aucun pays de l'AOC n'avait encore adhéré au comité technique.¹³ La direction du comité sollicite l'adhésion de membres, en particulier des pays d'Asie et d'Afrique.

Des normes de référence applicables aux serviettes hygiéniques jetables et réutilisables ont été élaborées en 2019 par le comité de normalisation de la Communauté Est-Africaine et l'Organisation africaine de normalisation (ARSO). À l'heure actuelle, l'ARSO compte 42 pays membres, dont tous les pays visés par la présente évaluation, à l'exception du Mali.¹⁴

En décembre 2021, la 'Reproductive Health Supplies Coalition (RHSC) et Development Solution, Inc.' ont publié un rapport et une base de données en ligne¹⁵ sur la situation des normes relatives aux protections périodiques menstruelles dans le monde, en particulier en Asie du Sud et en Afrique. Plusieurs pays d'Afrique

orientale et australe (Afrique du Sud, Éthiopie, Kenya, Malawi, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe) et l'Inde ont ouvert la voie à l'élaboration des normes. Les auteurs de ce rapport ont consulté les sites Web des ONN de plusieurs pays de l'AOC et ont constaté que seuls le Ghana et le Nigeria disposaient de normes sur les serviettes hygiéniques jetables.¹⁶

Statut des normes sur les produits en Afrique de l'Ouest et du Centre

Nos entretiens et notre analyse documentaire n'ont pas permis d'identifier des normes relatives aux protections périodiques menstruelles autres que celles déjà connues. Le Nigeria et le Ghana ont approuvé des normes sur les serviettes hygiéniques jetables.

Au **Ghana**, la norme sur les serviettes hygiéniques jetables a été approuvée en 2019 (GS 1248:2019), tandis qu'au **Nigeria**, la norme actuelle (deuxième édition) sur les serviettes hygiéniques jetables a été approuvée en 2018 (NIS 291 Sanitary Pads). Le *Tableau 2* propose une analyse comparative des normes du Nigeria et du Ghana comparées aux références techniques mondiales.

Les entretiens avec les intervenant.es ont montré que la communauté ghanéenne de la SM était intéressée par l'élaboration d'une norme sur les serviettes hygiéniques réutilisables et plaidait en sa faveur. Les membres du groupe de travail technique (GTT) sur la SM, dont l'UNICEF, mènent déjà des actions de sensibilisation directement avec l'ONN, l'Autorité ghanéenne de

¹² Les spécifications techniques des Nations Unies pour les protections périodiques menstruelles sont disponibles ici : <https://www.ungm.org/Public/Notice/123185>

¹³ De plus amples informations sur le comité technique de l'ISO sont disponibles ici : <https://www.iso.org/committee/8933440.html>

¹⁴ Pour de plus amples informations sur l'ARSO, cliquez ici : <https://www.arso-oran.org/>

¹⁵ La base de données en ligne des normes relatives aux protections périodiques menstruelles est disponible ici : <https://mnh-standards.rhsupplies.org/>

¹⁶ Development Solutions, Inc. Development and compliance of quality standards for disposable and reusable menstrual health pads in LMICs. Juillet 2021.

Tableau 2 Conformité des normes sur les produits de l'AOC aux références techniques mondiales existantes

Norme	Version	Paramètres couverts	Mesure de Paramètres	Committee membership
Nigerian Industrial Standard NIS 291: 2018 Serviettes hygiéniques jetables	Deuxième édition ; la version originale a été élaborée en 2004	Inclut la fabrication, les matériaux, la taille, la capacité d'absorption, le pH et les exigences microbiologiques ; n'inclut pas la biocompatibilité ou le taux d'absorption.	Généralement conforme aux autres normes et spécifications	Des représentants de fabricants multinationaux et nigériens, de l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments (NAFDAC), d'hôpitaux et d'écoles d'infirmières et de sage-femmes
Ghana standard GS 1248:2019 Serviettes hygiéniques jetables	Première édition	Inclut la fabrication, les matériaux, la taille, la capacité d'absorption, le pH et les exigences microbiologiques ; n'inclut pas la biocompatibilité ou le taux d'absorption.	Généralement conforme à d'autres normes et spécifications, à l'exception de la capacité d'absorption, qui est mesurée différemment	Des représentants de fabricants ghanéens et multinationaux, de l'Autorité des denrées alimentaires et des médicaments (FDA), d'un département universitaire de chimie et d'un institut de recherche industrielle
Autres normes relatives aux serviettes hygiéniques jetables et spécifications techniques des Nations unies	Variable	La fabrication, les matériaux, la taille, la capacité d'absorption, le pH, les exigences microbiologiques, la biocompatibilité et le taux d'absorption sont souvent inclus ¹⁷	Variable ¹⁸	Participants recommandés : fabricants, défenseurs et chercheurs en SM, experts techniques, gynécologues, fournisseurs de fibres et groupes d'utilisateur.trices ¹⁹

normalisation et la FDA ghanéenne. Afin de soutenir ce plaidoyer, l'UNICEF a ordonné une évaluation de l'accessibilité des produits, de l'acceptabilité, de la sécurité et de l'accessibilité financière des protections périodiques menstruelles au Ghana. Les résultats de cette évaluation sont attendus pour juin 2023.

En mars 2023, une entreprise sociale, Amenuveve, est devenue la première au Ghana à recevoir une certification pour des serviettes hygiéniques réutilisables. L'approbation a été accordée par l'Autorité ghanéenne de normalisation conformément à la norme ARSO (ARS 1575 : 2019). Leur produit est commercialisé sous le nom de *Volta pads*.

La communauté nigérienne de SM souhaiterait également que des normes de qualité supplémentaires soient établies pour les produits de SM. Dans le récent *Cadre stratégique national sur la santé et la gestion de l'hygiène menstruelles du Nigéria (2022-2026)* du ministère fédéral des Affaires féminines, l'une des nombreuses mesures recommandées consiste à « élaborer et réviser les normes relatives aux produits et matériels de gestion des menstruations ».

Dans les neuf pays francophones, aucune norme sur les protections périodiques menstruelles n'a été observée. Il n'y a pas non plus de plaidoyer en cours en faveur de l'élaboration de normes. Toutefois, dans les neuf pays, des actions de plaidoyer sont en cours pour accroître l'attention portée aux besoins en SM, avec le soutien de l'UNFPA, de l'UNICEF et des autres partenaires. De nombreux intervenant.es avec qui nous nous sommes entretenus, en particulier celles et ceux des agences des Nations unies et des ONG, ignoraient initialement le concept de normes de qualité sur les protections périodiques menstruelles. Les fournisseurs locaux étaient généralement plus familiers avec le sujet. Indépendamment de leur sensibilisation initiale, la plupart des intervenant.es que nous avons interrogé.es ont exprimé leur intérêt pour la contribution ou la poursuite de la défense des normes, en particulier si un soutien

¹⁷ Development Solutions, Inc. Development and compliance of standards for disposable and reusable menstrual health pads in South Asia and Africa. Décembre 2021.

¹⁸ Development Solutions, Inc. Development and compliance of standards for disposable and reusable menstrual health pads in South Asia and Africa. Décembre 2021.

¹⁹ Development Solutions, Inc. Development and compliance of quality standards for disposable and reusable menstrual health pads in LMICs. Juillet 2021.

ou des conseils leur étaient fournis. Il est également possible que d'autres acteurs (par ex. fournisseurs multinationaux) soient engagés dans des actions de plaidoyer, mais que ces efforts ne soient pas connus des participants à l'évaluation.

Les ONN existent dans les 11 pays couverts par l'évaluation. Leurs noms, leurs sites Web et d'autres informations figurent à l'**Annexe C**. Les ONN travaillent généralement sous les auspices du ministère national chargé de l'industrie.

Il convient de noter que les ONN du Sénégal et du Bénin indiquent sur leurs sites Web qu'ils disposent de comités techniques dédiés à l'eau et à l'assainissement, de plusieurs normes existantes pour ce secteur et de formations afférentes. Certains de ces travaux semblent être soutenus par des bailleurs de fonds internationaux. Étant donné que les interventions de SM sont souvent menées par des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement, ce travail avec les ONN peut être mis à profit pour les normes sur les protections d'hygiène menstruelle.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son mécanisme d'harmonisation des normes (ECOSHAM), ne semble pas disposer d'une norme de référence applicable aux protections périodiques menstruelles.²⁰

Conformité et application

Pour un fournisseur, la conformité implique généralement des tests sur les produits finis et, dans certains cas, une inspection des usines de fabrication. Pour chaque lot de produits finis, un échantillon est testé par rapport aux critères de référence de la norme. Si la norme comprend des spécifications relatives à la fabrication, ou s'il existe une norme distincte pour la fabrication, l'entreprise devra également faire inspecter et certifier son usine de fabrication.

Ces tests, inspections et certifications visant à démontrer la conformité à une norme sont généralement mis en œuvre par l'ONN et d'autres agences gouvernementales chargées de l'accréditation, de la certification et de la métrologie. Lorsque les protections périodiques menstruelles sont classées comme fournitures médicales, elles peuvent être certifiées par rapport à la norme par l'agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments. Au Ghana, par exemple,

étant donné que les serviettes hygiéniques jetables sont considérées comme des dispositifs médicaux, la FDA ghanéenne²¹ participe à l'application de la norme. Au Nigeria, la NAFDAC joue un rôle similaire.²²

Au Ghana et au Nigeria, le niveau de connaissance des normes relatives aux protections périodiques menstruelles au sein de la population générale a été jugé faible. Au Ghana, le manque de connaissance a été évoqué par les intervenants interrogés. Au Nigeria, tous les intervenants interrogés ne connaissaient pas la norme existante. Apparemment, aucun effort n'a été déployé pour rendre publique l'approbation de ces normes ou pour aider les consommateurs à choisir des protections conformes à ces normes.

Même si la conformité à la norme est obligatoire au Ghana et au Nigeria, les intervenants estiment que son application est limitée. Des fournisseurs à plus petite échelle peuvent opérer sans certification. Les normes ne sont pas susceptibles d'être appliquées sauf si un problème est porté à l'attention de l'agence compétente.

Aucun des intervenants interrogés dans le cadre de cette évaluation n'a fait part de préoccupations quant à la qualité des produits dans son pays, mais l'analyse documentaire a révélé quelques questions relatives à cette qualité dans la région. Deux études, menées dans différentes régions du Sénégal en 2015, ont souligné les préoccupations des femmes et des filles sur la qualité et la sécurité des protections périodiques menstruelles, du fait de l'éventualité de la circulation de produits contrefaits sur le marché.^{23,24}

Approches alternatives de contrôle qualité

Même lorsqu'il n'existe pas de normes pour les protections périodiques menstruelles, ces dernières sont importées ou fabriquées localement pour être vendues. En l'absence de norme nationale, le contrôle qualité peut être effectué par d'autres agences nationales. Les fournisseurs de produits peuvent également mettre en place leurs propres mécanismes de contrôle qualité. Les différents types de mécanismes de contrôle qualité évoqués dans le cadre de l'évaluation sont présentés dans la *Figure 3*.

²⁰ Plus de plus amples informations sur l'ECOSHAM, cliquez ici : <http://www.waqsp.org/en/content/standardization>

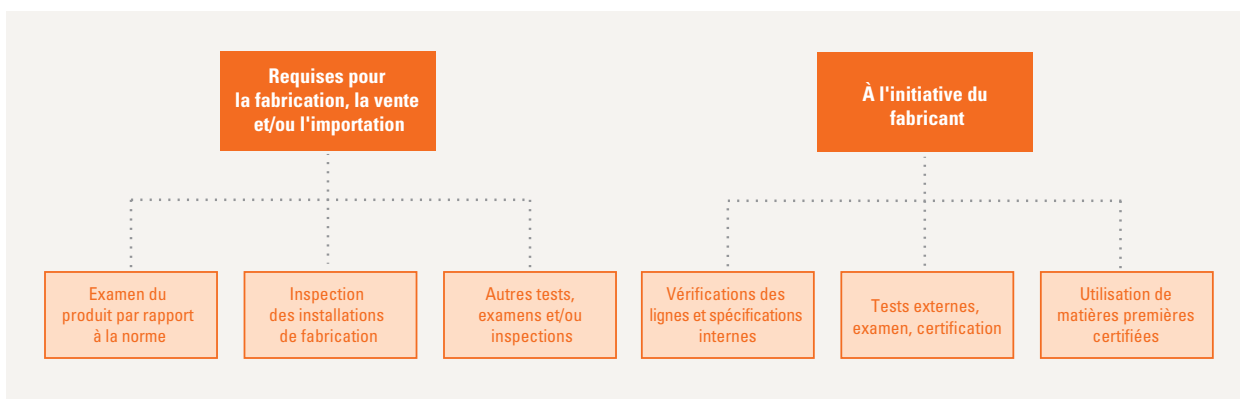
²¹ Plus d'informations sur la FDA ghanéenne : <http://www.fdaghana.gov.gh/>

²² Plus d'informations sur la NAFDAC : <https://www.nafdac.gov.ng/>

²³ ONU Femmes, WSSCC. Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Kédougou au Sénégal. 2015.

²⁴ ONU Femmes, WSSCC. Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Louga au Sénégal. 2015.

Figure 3 Types de mécanismes de contrôle qualité décrits par les fournisseurs de protections périodiques menstruelles



Examen par les instances nationales

En l'absence de normes, les agences ou laboratoires nationaux peuvent néanmoins examiner les protections périodiques menstruelles et approuver leur importation, fabrication et/ou vente, ou simplement certifier un aspect qualitatif spécifique, tel que l'absence de micro-organismes. (Voir les exemples spécifiques d'agences dans l'encadré ci-dessous). Certains fabricants ont exprimé leur inquiétude quant à la complexité, la durée et/ou le manque de transparence de ces

examens par rapport à la procédure en vigueur dans les pays appliquant les normes. Ils espèrent que ces préoccupations seront résolues par l'application d'une norme comportant des critères de référence connus sur la base desquels leurs produits seront examinés.

Mécanismes de contrôle qualité à l'initiative du fabricant

Les fabricants de produits de SM mettent souvent en place leur propre mécanisme de contrôle qualité. Différentes approches sont appliquées.

Exemples d'institutions nationales mettant en place des mécanismes de contrôle qualité :

- * **Sénégal** : Ministère de la santé et de l'action sociale, Direction du contrôle de la qualité
- * **Burkina Faso** : Laboratoire national de santé publique
- * **Guinée** : Ministère de la santé, Direction de la santé familiale et de la nutrition
- * **Mali** : Ministère de la santé et de l'hygiène publique, Laboratoire national de la santé

CAS 1 : Sutura : Utilisation des contrôles de la ligne de production et des tests des laboratoires nationaux.

Sutura²⁵ est un fabricant de serviettes hygiéniques réutilisables, établi au Mali en 2020.

Les spécifications techniques des serviettes hygiéniques réutilisables Sutura ont été élaborées et sont appliquées en interne grâce au contrôle de la chaîne de production. Le processus de production de Sutura accorde une attention particulière à l'hygiène, avec trois processus de décontamination. Les serviettes hygiéniques Sutura sont ensuite testées par le Laboratoire national de santé du Mali pour certifier l'absence de micro-organismes.

CAS 2 : ApiAfrique : Utilisation de matières premières certifiées et certification internationale

ApiAfrique²⁶ des serviettes hygiéniques réutilisables, des couches pour bébés réutilisables ainsi que des accessoires connexes au Sénégal et les distribue dans le pays et dans d'autres pays également. Les produits d'ApiAfrique sont fabriqués à partir de tissus ayant reçu une certification volontaire du secteur. Pour le coton, ApiAfrique a recours à la norme Global Organic Textile Standard²⁷. Pour les autres tissus, la certification OEKO-TEX²⁸ est utilisée. ApiAfrique est également certifiée par B Corporation.²⁹ La certification B Corp est une désignation mondiale attestant qu'une entreprise respecte des normes élevées de performance, de redevabilité et de transparence sur des facteurs tels que les avantages sociaux des employés, les dons caritatifs, les pratiques de la chaîne d'approvisionnement et les matières premières.

Préoccupations des consommateur.trices quant à la qualité et limites des normes : Exemples au-delà de l'AOC

Ces dernières années, deux exemples notables de problèmes de qualité des protections périodiques menstruelles ont été relevés. Dans les deux cas, au Kenya et aux États-Unis, les préoccupations ont été soulevées par les consommateur.trices et les médias. Dans les deux cas, la question de la conformité à la norme ne se posait pas, car la question spécifique de la qualité n'était pas abordée dans la norme nationale.

- * En 2019, Scheaffer Okore, une militante kenyane, a publié sur Twitter un message faisant état de douleurs, de démangeaisons, d'odeurs et d'autres problèmes liés à l'utilisation de serviettes hygiéniques jetables de la marque Always. D'autres ont suivi, tweetant leurs propres expériences négatives, et un hashtag a vu le jour : #MyAlwaysExperience. C'est devenu viral au Kenya et a fini par attirer l'attention des médias du monde entier. Les journalistes et les consommateur.trices ont identifié le problème comme provenant de la feuille supérieure en polyéthylène perforé que l'on trouve sur les serviettes hygiéniques Always vendues au Kenya. Les consommateur.trices et militant.es kenyan.nes ont discuté de marques alternatives et ont demandé des serviettes hygiéniques sans le type de feuille supérieure spécifique. Le Bureau des normes du Kenya a publié une déclaration stipulant que les produits de la marque Always testés étaient conformes à la norme nationale.^{30, 31, 32}
- * En 2020, Jessian Choy, une journaliste américaine, a envoyé des échantillons de serviettes hygiéniques à un laboratoire pour y détecter des produits chimiques toxiques. Les sous-vêtements de la marque Thinx se sont révélés contenir des substances polyfluoroalkyles, connues sous le nom de PFAS. Certains PFAS sont associées au cancer et à d'autres effets négatifs sur la santé. En 2022, un recours collectif, regroupant un grand nombre de plaignant.es individuel.les, a été déposé, affirmant que l'entreprise avait sciemment présenté ses produits comme étant biologiques, sûrs et naturels. Tout en affirmant que les PFAS n'avaient pas été ajoutées intentionnellement, Thinx a résolu le litige. Aux États-Unis, les protections périodiques menstruelles doivent seulement être enregistrées, et non approuvées, par la Food and Drug Administration. On sait peu de choses sur la manière dont les PFAS sont absorbées par le corps à partir des vêtements et les niveaux qui peuvent être acceptables ; en l'absence de ces informations, l'utilisation des PFAS n'est pas interdite dans les protections périodiques menstruelles. Un concurrent a lancé une pétition pour demander une meilleure réglementation des protections périodiques menstruelles.^{33, 34, 35}

Contraintes empêchant l'adoption et le respect des normes

De nombreuses raisons expliquent la faible adoption et l'absence d'application des normes en AOC.

- * **Le manque de familiarité avec les normes de la part des défenseur.ses potentiel.les :** Le concept et la nécessité d'une norme de qualité n'étaient pas familiers aux yeux de beaucoup d'acteur.rices. Les défenseur.ses de la SM sont souvent issu.es des secteurs WASH, de l'éducation et de la santé, et leur travail dans ces domaines peut ne pas impliquer le recours aux normes de produits. Lors des entretiens, une explication des normes de produits était souvent nécessaire. Même lorsque les personnes interrogées comprenaient l'idée des normes, les raisons justifiant la priorité accordée aux normes

- 25 Plus d'informations sur Sutura : <https://serviettesutura.com/>
- 26 Plus d'informations sur ApiAfrique : <https://apiafrique.com>
- 27 Plus d'informations sur la GOTS : <https://global-standard.org/>
- 28 Plus d'informations sur OEKO-TEX : <https://www.oeko-tex.com/en/>
- 29 Plus d'informations sur la certification B Corp : <https://www.bcorporation.net/en-us/certification>
- 30 Okore, S. Must Always pads always be low-quality for Kenyans? African Arguments, 31 mars 2020. <https://africanarguments.org/2020/03/must-always-pads-always-be-low-quality-for-kenyans/>
- 31 Kimeria, C. The story of how Kenyan women are bringing P&G to task over the Always «burning pad» saga. Quartz, 26 février 2020. <https://qz.com/africa/1807045/kenyan-women-take-pg-to-task-over-always-burning-pads>
- 32 Kenya Bureau of Standards. Press Statement: Sanitary towels conversations on #MyAlwaysExperience. 13 mars 2019. https://twitter.com/KEBS_ke/status/1106122815772725248
- 33 Choy J. My menstrual underwear has toxic chemicals in it. Sierra, 7 janvier 2020. <https://www.sierraclub.org/sierra/ask-ms-green/my-menstrual-underwear-has-toxic-chemicals-it>
- 34 Segran, E. Period underwear could be toxic. Should it be regulated? Fast Company, 23 Janvier 2020. <https://www.fastcompany.com/90454555/period-underwear-could-be-toxic-should-it-be-regulated>
- 35 U.S. Food and Drug Administration. Menstrual tampons and pads: information for premarket notification submissions (510(k)s)- Guidance for Industry and FDA staff. <https://www.fda.gov/regulatory-information/search-fda-guidance-documents/menstrual-tampons-and-pads-information-premarket-notification-submissions-510ks-guidance-industry>



comme intervention de SM ne semblaient pas être bien comprises. Ce manque de compréhension de l'impact potentiel des normes a été cité comme un obstacle à la promotion en cours au Ghana.

* **Barrières linguistiques** : Même si les normes relatives aux protections périodiques menstruelles ont fait l'objet de nombreux travaux au niveau mondial et au sein de l'Afrique orientale et australe, un grand nombre de rapports, de normes de référence, de webinaires et d'autres documents ne sont disponibles qu'en anglais. Les groupes de travail qui ont été actifs dans la défense des normes, notamment la Coalition africaine pour la santé menstruelle (ACMH) et le Groupe de travail sur les fournitures de santé menstruelle de la RHSC, fonctionnent exclusivement en anglais et comptent peu de membres issus des pays francophones de l'AOC. Ces ressources, si elles sont plus largement accessibles en AOC, peuvent contribuer à remédier au manque de familiarité avec les normes.

* **Mauvaise connaissance des normes par le grand public** : Pour le grand public, une meilleure connaissance des normes - tant de leur rôle général que des produits spécifiques - peut conduire à une amélioration de la conformité et de l'application. Nous supposons que le public est peu sensibilisé aux normes dans de nombreux pays de l'AOC, étant donné la nécessité d'expliquer les normes à de nombreux acteurs que nous avons interrogés. En outre, si tous les pays comptent des ONN, dans certains pays, les ONN n'ont que quelques années

d'existence et plusieurs d'entre eux n'ont que peu ou pas de présence en ligne, ce qui pourrait indiquer que les dépenses consacrées aux activités de sensibilisation du public sont minimales.

* **Déficit de financement des activités de SM et des ONN** : Les efforts de SM bénéficient d'un soutien financier très limité de la part des gouvernements et des autres donateurs. Le peu d'argent, de personnel et autres ressources est réparti entre les activités visant à améliorer l'équité menstruelle. En outre, les ONN disposent d'un financement limité. Elles s'appuient généralement sur les intervenants qui consacrent bénévolement du temps à la défense des intérêts, à la compilation des preuves, à la rédaction et à l'examen de la norme.³⁶ Et comme mentionné ci-dessus, la sensibilisation du public aux normes est nécessaire pour l'application et le respect de celles-ci ; sans budget suffisant, les ONN ne peuvent pas financer la publicité de leur rôle et de leurs normes spécifiques.

* **Connaissances techniques requises** : L'élaboration et la mise en œuvre des normes relatives aux protections périodiques menstruelles sont très techniques et requièrent des connaissances sur des thèmes tels que la sécurité des composants du produit en contact avec la peau et les méthodes de test pour l'absorption, la durabilité et le temps de séchage.

³⁶ Development Solutions, Inc. Development and compliance of standards for disposable and reusable menstrual health pads in South Asia and Africa. Décembre 2021.

Fort heureusement, la disponibilité croissante de normes de référence signifie que moins de connaissances techniques sont nécessaires au niveau de chaque ONN pour le développement.

* **Réticence des petits fournisseurs** : Les fournisseurs de produits à petite échelle peuvent s'inquiéter de leur capacité à se conformer, financièrement et techniquement, aux normes. En général, les ONN vendent leurs normes pour soutenir leur travail, et vu que les normes individuelles font souvent référence à d'autres normes, il est parfois nécessaire d'en acheter plusieurs. Les spécifications et les méthodes de test incluses dans les normes sont souvent complexes et nécessitent des connaissances techniques pour être comprises mais aussi des équipements spéciaux pour être appliquées. Enfin, les procédures officielles de conformité et de certification peuvent être coûteuses. Parmi les fabricants avec lesquels nous nous sommes entretenus, le soutien aux normes est plus important que la réticence, mais la possibilité d'une réticence a été évoquée par divers intervenant.es.

* **Stigmatisation** : À travers le monde, les menstruations continuent à faire l'objet d'une stigmatisation. La discussion ouverte sur les protections périodiques menstruelles peut mettre de nombreuses personnes mal à l'aise. Il peut donc s'avérer difficile d'impliquer les représentant.es des gouvernements et des agences dans la promotion, l'élaboration et l'application des normes relatives aux protections périodiques menstruelles.

* **Manque de familiarité avec les nouveaux types de protections périodiques menstruelles** : En Afrique, les serviettes hygiéniques jetables ou à usage unique sont les principales protections périodiques menstruelles utilisées et vendue dans le commerce. Les autres types de protections (tampons, serviettes hygiéniques réutilisables, culottes et coupes menstruelles) sont moins connus, leur utilisation et leur disponibilité dans les pays de l'AOC n'en sont qu'à leurs débuts, même s'ils se développent.³⁷ En AOC et ailleurs, les autorités se sont montrées réticentes à l'idée de développer des normes pour les serviettes hygiéniques réutilisables. Les informateur.trices ont argumenté contre les normes relatives aux serviettes hygiéniques réutilisables en lien avec la méconnaissance du produit et le manque d'attrait perçu. Ainsi, les tampons et les coupes menstruelles peuvent être rejetés parce que jugés culturellement inappropriés.

Intervenants concernés par les efforts de promotion des normes

Au cours des entretiens, nous avons interrogé les répondant.es sur les acteur.rices qui doivent s'engager dans la promotion des normes. Les entretiens avec les informateur.trices clés nous ont également permis d'en savoir plus sur les intervenant.es engagé.es dans des actions de plaidoyer antérieures. Les intervenant.es qu'il est recommandé d'inclure dans les efforts de plaidoyer sont :

- * Les acteurs gouvernementaux, notamment les ministères de l'eau et de l'assainissement, de la santé, de l'éducation, des femmes et du genre, ainsi que toute autre personne impliquée dans la SM
- * Les agences des Nations unies, notamment l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS
- * Les groupes du secteur privé, notamment les fournisseurs locaux de protections périodiques menstruelles
- * Les organisations internationales non gouvernementales (ONG) actives dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la jeunesse et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, telles que WaterAid, Plan, Save the Children, Equipop et la Croix-Rouge
- * Les ONG locales actives dans la SM et les domaines connexes
- * Les groupes de la société civile comprenant les jeunes, les parents, les hommes, les chefs religieux et traditionnels, les enseignant.es, les consommateur.trices, les populations marginalisées ou défavorisées, etc.
- * Les représentant.es des médias, les leaders et porte-parole influent.es de la communauté
- * Les organismes régionaux, notamment la CEDEAO et la WAHO
- * Les GTT ou coalitions existants dédiés à la SM ou à des thèmes plus vastes
- * Les bailleurs de fonds qui soutiennent le travail des groupes œuvrant dans le domaine de la SM dans la région
- * Les parlementaires et autres hauts responsables gouvernementaux
- * Les représentant.es des ONN.

D'autres intervenant.es majeur.es et influent.es peuvent être spécifiques à un contexte donné. Ces groupes peuvent être identifiés en examinant les efforts déployés par le passé dans des domaines connexes. Par exemple, au Niger, l'Association des chefs traditionnels du Niger a été citée comme groupe important à impliquer. Ce groupe a joué un rôle influent dans le plaidoyer en faveur de l'éradication du mariage d'enfants.

³⁷ Mann Global Health. Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access. Juin 2021.



Constatations complémentaires

Leçons sur la promotion des normes qui pourraient être adaptées à l'AOC

Le processus d'adoption des normes relatives aux protections périodiques menstruelles varie d'un pays à l'autre. Dans certains pays, les fournisseurs de produits se sont adressés à l'organisme de normalisation et ont fait adopter une norme. Dans d'autres cas, plusieurs acteurs ont plaidé pendant de nombreuses années en faveur d'une norme avant son adoption. Dans ces situations, quelques éléments ont concouru à cette réussite.

- * **Une participation large et organisée des intervenant.es** : En général, le plaidoyer est plus efficace lorsqu'il y a une coalition organisée composée de diverses voix qui travaillent ensemble. Outre les représentant.es des gouvernements, les ONG, les bailleurs de fonds et les autres champion.nes de la SM, les fournisseurs de produits locaux (en particulier les entreprises sociales) ont été des acteur.rices clés.

Selon leur point de vue, ils et elles ont été parmi les plus ardent.es défenseur.ses ou détracteur.rices des normes.

- * **Soutien des gouvernements aux normes et à la SM en général** : Dans plusieurs pays, les ONN ont souhaité être rassurés par le soutien des normes relatives aux protections périodiques menstruelles par les autres instances du gouvernement. Ils ont sollicité l'examen des politiques pertinentes pour la mention des protections périodiques menstruelles et ont demandé à entendre directement les haut.es responsables du gouvernement avant de progresser. Les défenseur.ses ont également constaté que les engagements publics pris par le gouvernement national pour promouvoir la SM se sont avérés utiles pour susciter l'adhésion.
- * **Partage d'informations au niveau régional et international** : La possibilité de pouvoir solliciter des conseils et de partager les expériences réussies et les difficultés rencontrées avec d'autres personnes qui travaillent ou ont travaillé sur des initiatives

Étude de cas de plaidoyer du Kenya

Le contexte dans lequel le Kenya a élaboré une norme sur les serviettes hygiéniques réutilisables est un exemple illustrant les nombreux facteurs qui favorisent l'approbation d'une norme.

- * Au Kenya, un groupe de travail technique sur la SM a rassemblé plusieurs intervenant.es, dont des fournisseurs locaux. Le GTT a demandé à l'ONN d'élaborer collectivement une norme.
- * Le ministère de la Santé du Kenya a élaboré et lancé une politique de SM qui aborde explicitement les différents types de protections périodiques menstruelles. Plusieurs représentant.es

des gouvernements ont également exprimé leur soutien à une norme sur les serviettes hygiéniques réutilisables.

- * Le Kenya s'est inspiré de ses voisins, dont l'Ouganda et l'Éthiopie, qui avaient déjà adopté des normes sur les serviettes hygiéniques réutilisables.
- * La promotion des normes s'appuie sur plusieurs années d'efforts dans le domaine de la SM, notamment des initiatives visant à lutter contre la stigmatisation et à renforcer l'intérêt et les capacités du public, des ONG et des responsables gouvernementaux dans le domaine de la SM.

similaires dans d'autres pays s'est également révélée utile. Le comité des normes de l'ACMH a soutenu de nombreux efforts de plaidoyer au sein de l'Afrique orientale et australe.

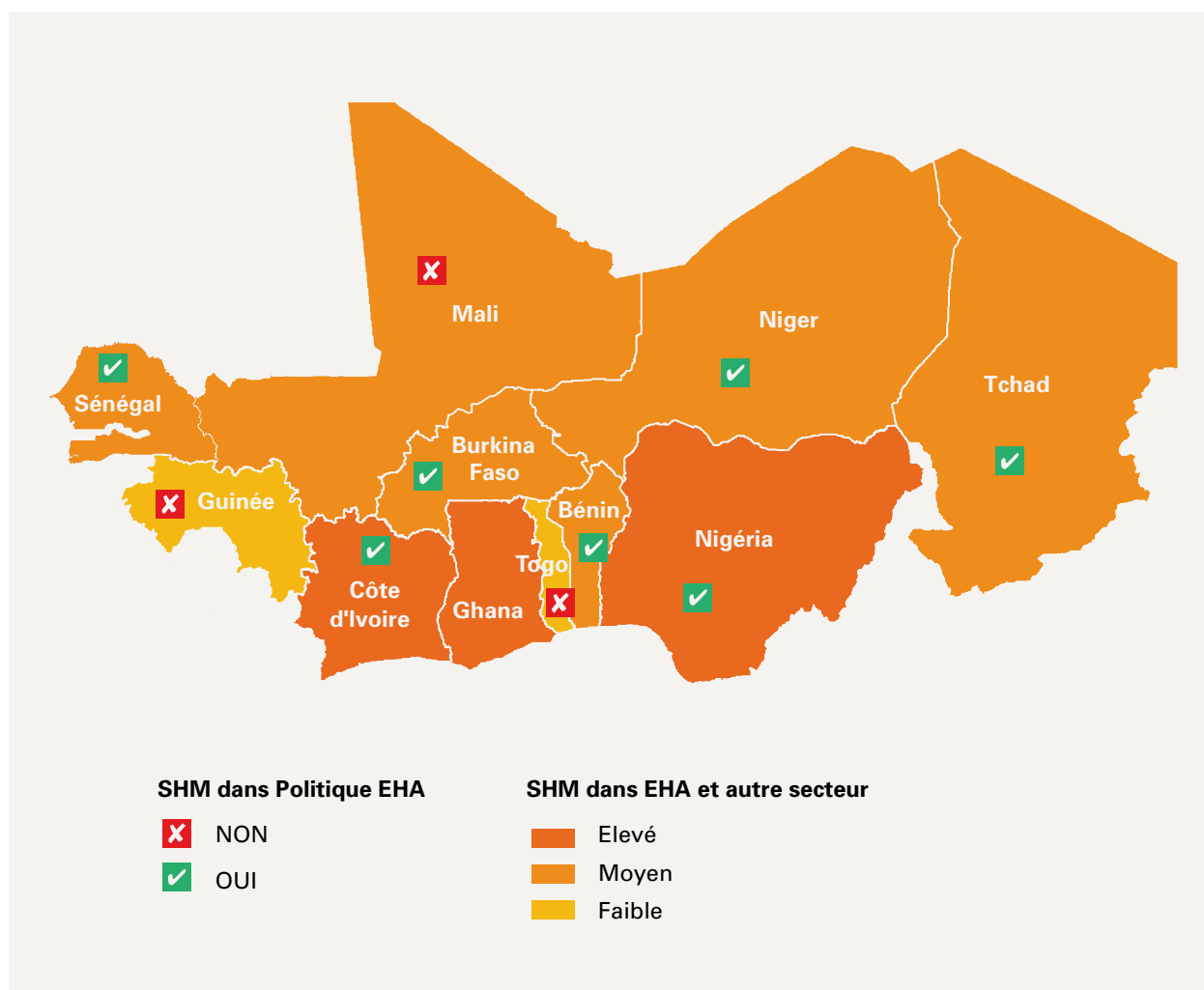
*** Efforts de réduction de la stigmatisation :** Pour finir, les défenseur.ses des pays dotés de normes ont déclaré que le travail préexistant de lutte contre la stigmatisation des menstruations et de sensibilisation à la SM était utile pour promouvoir le plaidoyer en faveur des normes. Parmi les exemples, citons les célébrations publiques de la Journée internationale de la santé menstruelle en mai et le soutien apporté aux journalistes pour les inciter à faire des reportages sur la santé menstruelle.

Une fois un accord conclu sur l'élaboration d'une norme, il est nécessaire de discuter et de trouver un consensus autour de plusieurs thèmes. Les défenseur.ses peuvent souhaiter discuter de ces questions avec

leurs pairs dans les pays voisins qui ont déjà adopté des normes.

- * La norme doit-elle être élaborée de manière indépendante ou harmonisée avec les normes de l'ARSO ou des pays voisins ? L'ONN peut également travailler avec la procédure ISO en cours et prévoir une harmonisation avec les normes résultantes.
- * Les protections périodiques menstruelles doivent-elles être considérées comme des produits médicaux ? La classification des protections périodiques menstruelles varie d'un pays à l'autre.
- * Comment élaborer la norme de sorte qu'elle garantisse des produits sûrs et de qualité et que les fabricants locaux puissent s'y conformer ? Les fabricants locaux auront-ils besoin d'une assistance financière ou technique aux fins de conformité ?
- * La norme doit-elle être obligatoire ou volontaire ?

Figure 4 Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale



Etat élargi des efforts en SM en Afrique de l'Ouest et du Centre

Paysage politique de la SM

Dans la plupart des pays de l'AOC, les efforts de SM sont menés sous la direction des ministères de l'eau et de l'assainissement. La SM est explicitement mentionnée dans les politiques WASH dans la plupart des pays, mais pas dans tous, comme le montrent les cases à cocher de la *Figure 4* ci-dessous. Les responsabilités sont généralement partagées avec d'autres ministères, notamment la santé, l'éducation et les affaires féminines. La mesure dans laquelle la SM est incluse dans les documents politiques d'un ministère national est indiquée par des ombres dans la même figure. La mention « élevé » indique qu'il existe un document politique autonome traitant de la SM ; « moyen » indique qu'un document politique plus large mentionne explicitement la SM ; et « faible » indique que nous n'avons trouvé aucune mention de SM dans les documents politiques que nous avons trouvés et examinés. Cette échelle a été définie à des fins de comparaison entre les pays ; un score « élevé » n'indique pas pour autant que les documents politiques ne nécessitent pas de travaux supplémentaires. Ces informations sont également présentées à l'**Annexe D** sous forme de tableau, avec des informations sur le(s) secteur(s) qui ont inclus la SM dans leurs documents stratégiques.

Au **Togo** et en **Guinée**, aucune référence à la SM n'a été faite dans les politiques WASH identifiées, ni dans les autres politiques sectorielles.

Une étude réalisée en 2018 sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) au **Niger** a révélé que les documents de politique sectorielle sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la santé et l'éducation font rarement référence à la menstruation.³⁸ Le programme national WASH (*Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement 2016-2030*) mentionne la gestion des risques liés à la GHM dans le cadre des actions à mener en faveur de l'assainissement. Cela concorde avec les informations collectées dans le cadre de l'entretien avec les informateurs clés, qui ont confirmé que la SM est généralement inscrite dans les programmes scolaires, mais qu'elle n'est pas abordée dans les activités extrascolaires. Cela dit, bien que faiblement représentées dans les organes de décision, les femmes ne disposent d'aucun forum pour se faire entendre ou exiger une réponse à leurs besoins en termes de menstruation.

Au **Burkina Faso**, la menstruation n'est mentionnée que de manière sporadique, sans être sérieusement prise en compte, dans le document de politique et de programme WASH identifié, le document de politique et de programme WASH, le *Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta 2016-2030*. En outre, des partenaires, dont le ministère de l'Éducation, ont élaboré des supports pédagogiques sur la GHM à utiliser dans les écoles.

Alors que la Note sur le secteur de l'eau et de l'assainissement du **Tchad** (2019) ne mentionne l'hygiène menstruelle qu'une seule fois, la *Stratégie nationale pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire 2018-2030* du Tchad inclut une section sur la GHM. Elle couvre la nécessité de disposer de toilettes adaptées aux femmes dans les écoles, de renforcer l'éducation à la puberté et à la menstruation, et de mettre à disposition des protections périodiques menstruelles dans les écoles.

La *Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base en Milieu Rural 2018-2030* du **Bénin** tient largement compte de l'hygiène menstruelle, particulièrement de sa promotion au sein des écoles et des ménages. Par ailleurs, depuis février 2022, un nouveau texte (loi n° 2022 - 04 du 16 février 2022) régit le secteur de la santé publique au Bénin avec sept articles (119 - 125) axés sur l'hygiène menstruelle. Ces articles portent sur la mise à disposition de toilettes adéquates pour les femmes et les filles dans les lieux publics, la gestion des déchets liés aux menstruations et la fourniture de protections périodiques menstruelles aux écoles.

Au **Sénégal**, la *Lettre de politique sectorielle de développement pour le secteur de l'eau et de l'assainissement* (2016) mentionne plusieurs fois la GHM. Le document note qu'il y a eu « un début satisfaisant de reconnaissance de la Gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels à travers la formation de praticiens seniors WASH, la réalisation d'études de base et la sensibilisation des décideurs ; et le début d'intégration de la GHM dans les approches communautaires de marketing social de l'Assainissement et de l'Hygiène ainsi que dans le design des infrastructures ».

³⁸ Yongsu BN. Menstrual hygiene management: the experience of nomadic and sedentary populations in Niger: Regions of Maradi, Tahoua, Tillabéri and Zinder. ONU FEMMES et WSSCC, 2017.



© Muskoka / Vincent Tremeau

En **Côte d'Ivoire**, plusieurs politiques nationales et documents de programme incluent la SM. Il s'agit notamment de : *Document des Normes Nationales pour l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les établissements de soins* (2021) and *Plan Stratégique National de la Santé des Adolescents et des Jeunes* 2016-2020.

En outre, une collaboration intersectorielle, regroupant les ministères de l'éducation et de la santé, des organisations de la société civile, l'UNFPA et des représentants de la jeunesse, a permis d'élaborer le *Guide national de santé et d'hygiène menstruelles* en 2021. Il s'appuie non seulement sur l'expérience et les compétences techniques de chaque secteur, mais contribue également à renforcer l'inclusion de la GHM dans ces différents secteurs.³⁹ Il offre des informations complètes sur la puberté et la menstruation, sur la diversité des protections périodiques menstruelles disponibles et sur la lutte contre les mythes et la désinformation. Il est en cours d'adaptation pour en faire un guide de l'enseignant.e.

Au **Mali**, la *Politique nationale d'assainissement* (2019), ainsi que le *Plan stratégique national pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à*

l'assainissement dans les formations sanitaires du Mali 2017-2021, ne mentionnent pas explicitement la SM. Cependant, la GHM a été évoquée dans les documents suivants : Le *Plan d'action multisectoriel pour la santé des adolescents et des jeunes* 2017-2021 et le *Plan stratégique pour la santé scolaire et universitaire* 2017-2021.

Outre l'intégration de la GSHM dans des politiques nationales plus larges, le **Nigeria** a récemment rédigé un *Cadre stratégique national sur la santé et la gestion de l'hygiène menstruelles* (2022-2026). Ce document provisoire fournit des directives et un plan d'action pour que toutes les filles et femmes nigérianes bénéficient d'une meilleure GSHM. Au titre de l'Objectif stratégique clé n 3, qui consiste à garantir à toutes les femmes et filles l'accès aux services et aux produits nécessaires à la gestion des menstruations, l'une des actions recommandées est « d'élaborer et de réviser les normes relatives aux produits et matériels de gestion des menstruations ».

³⁹ UNFPA. Le symposium sur la santé et l'hygiène menstruelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport. UNFPA, UNICEF, et Fonds français Muskoka, 2021.

Au **Ghana**, le Service de l'éducation a élaboré la *Politique du programme national de santé et d'éducation scolaire* qui aborde les normes minimales WASH en milieu scolaire, dont la GHM. En outre, un plan stratégique quinquennal pour la promotion d'une gestion efficace de la santé menstruelle en milieu scolaire du pays a été lancé en 2021. Selon le Service de l'éducation du Ghana, le plan et les directives visent à sensibiliser davantage à l'hygiène menstruelle et à aider les filles à mieux gérer leurs menstruations de façon hygiénique et en toute dignité. Il permettra également aux intervenants à tous les niveaux de mettre en œuvre des actions pour le programme de GHM et de promouvoir un environnement propice à l'amélioration des infrastructures et des services WASH afin de contribuer au maintien des filles à l'école pendant leurs menstruations.

Dans la plupart des pays de l'AOC, les différents ministères ont commencé à travailler avec des partenaires, dont l'UNFPA et l'UNICEF, pour élaborer des politiques de SM et des directives de programme en ce sens. Ces initiatives sont toutes récentes, en particulier pour les pays francophones, mais les progrès sont évidents. Les organes politiques régionaux, tels que le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), ont également le potentiel de faciliter la dynamique politique en faveur de la SM. L'AMCOW dispose d'une politique et d'une stratégie d'intégration du genre depuis 2011 et est en train de réviser cette politique pour y inclure la SM.⁴⁰

Paysage des plateformes de coordination et de partage des connaissances pour la SM en AOC

Les connaissances sur le contexte de la SM en AOC sont limitées en dehors des pays où les activités se déroulent - et au sein même des pays des intervenant.es de la SM. Cela est probablement dû, au moins en partie, à l'absence de mécanismes solides et actifs de partage des connaissances et de coordination (GTT et coalitions) aux niveaux national et régional. Lors de nos entretiens avec les intervenant.es, nous avons demandé s'il existait des GTT travaillant sur la SM au niveau national ; peu d'intervenant.es ont indiqué l'existence de ces groupes dans leur pays. Il s'agit notamment du Ghana, du Nigeria et du Niger. D'autres ont fait état de comités ad hoc qui se réunissaient pour planifier les activités de la Journée de la SM. D'autre part, la documentation indique la présence de GTT, de task-forces et d'autres plateformes de coordination des activités de SM dans la plupart des pays. Il est difficile de savoir si ces groupes sont actuellement actifs et, le cas

échéant, dans quelle mesure ils incluent les différent.es intervenant.es. La *figure 1* (ci-dessus), ainsi que **l'Annexe E**, fournissent de plus amples informations sur l'existence de GTT et de coalitions sur la SM (ou des secteurs connexes) en AOC. Nous incluons également la présence des GTT WASH car les intervenants ont souvent suggéré que les GTT axés sur des secteurs plus larges ou connexes, tels que WASH, pourraient potentiellement être mis à profit pour lancer des groupes spécifiquement dédiés à la SM.

L'engagement limité de l'AOC dans les réseaux africains et mondiaux existants, probablement due en grande partie aux barrières linguistiques, entrave également le partage d'informations au niveau régional et mondial. Les barrières linguistiques limitent aussi l'accessibilité des rapports, politiques, outils et autres documents qui ne sont disponibles que dans une seule langue.

Notre analyse documentaire a permis d'identifier divers rapports de recherche et de programmation ainsi que des articles publiés sur la SM dans la région. La plupart de ces rapports portaient sur la SM chez les enfants en milieu scolaire. Notre recherche documentaire a permis d'identifier peu (voire aucun) de rapports de recherche et de programmes pour la plupart des pays. Quelques pays, en particulier le Nigeria, disposent d'un plus grand nombre d'études. Une sélection est présentée à l'Annexe B.

⁴⁰ UNFPA. Le symposium sur la santé et l'hygiène menstruelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport. UNFPA, UNICEF, et Fonds français Muskoka, 2021.



Recommandations

Recommandations pour les agences des Nations unies, les bailleurs de fonds et les autres acteurs qui fournissent un soutien régional

Les défenseur.ses locaux.les auront besoin de ressources financières et d'un soutien technique pour mettre en œuvre le cadre décrit ci-dessus. Les acteurs mondiaux et régionaux qui cherchent à faire progresser la SM en AOC devraient donc prendre en compte les recommandations suivantes :

- * **Traduire en français les ressources existantes sur les normes et le développement du marché :** Ces dernières années, plusieurs ressources ont été développées sur les normes, notamment des normes de référence potentielles, mais elles sont principalement en anglais. Il existe également plusieurs ressources sur le marché des produits de SM qui peuvent également contribuer à la promotion des normes. Les documents dont nous recommandons la traduction en français sont présentés à l'Annexe B.
- * **Créer une coalition régionale sur la SM :** Les défenseur.ses de la SM en AOC, en particulier les francophones, ont besoin d'un forum pour le partage d'informations, la coordination et le mentorat entre pairs. Il peut s'agir d'une coalition spécifique à l'AOC qui travaille principalement en français, ou d'une extension de l'ACMH existante, actuellement gérée par l'UNFPA ESA, qui fonctionnerait de manière totalement bilingue.
- * **Soutenir les intervenant.es dans la mise en œuvre du cadre de plaidoyer sur les normes.** Ce cadre, décrit plus en détail dans la section suivante, définit les mesures à prendre au niveau national pour travailler à l'élaboration, au respect et à l'application des normes relatives aux protections périodiques menstruelles.
- * **Élaborer une boîte à outils pour la promotion des normes :** Les défenseur.ses ont besoin de ressources qui compilent de manière concise des informations et des données pour soutenir leurs efforts. En particulier, les ressources doivent couvrir la nécessité et l'impact potentiel des normes relatives aux protections périodiques menstruelles, leur sécurité, leur qualité, leur acceptabilité et leur accessibilité, ainsi que l'éventail des acteur.rices et les rôles potentiels en termes de plaidoyer. Les premières esquisses de ces outils ont été élaborées et sont présentées à l'**Annexe F** : Version préliminaire de la boîte à outils de promotion des normes. La poursuite de l'élaboration de cette boîte à outils doit être effectuée par un groupe de travail composé de défenseur.ses expérimenté.es issu.es des autres régions et de représentants des pays qui planifient ou ont entamé des efforts de plaidoyer en AOC.
- * **Soutenir l'engagement dans le comité technique de l'ISO pour les protections périodiques menstruelles :** Le processus ISO d'élaboration de normes sur les protections périodiques menstruelles, qui a commencé début 2022, doit se poursuivre jusqu'en 2024. La direction du comité technique de l'ISO pour les protections périodiques menstruelles souhaiterait une meilleure participation des ONN d'Asie et d'Afrique et des petits et moyens fabricants, afin de garantir la pertinence des normes ISO à l'échelle mondiale et de ne pas exclure les petits fabricants des marchés de SM. Un soutien financier ou autre peut être nécessaire pour faciliter une meilleure participation.
- * **Soutenir les gouvernements dans l'intégration de la SM dans les politiques et les programmes :** Le soutien du gouvernement à la SM à travers des politiques et des programmes nationaux est un facteur facilitant la mise en place de normes sur les protections périodiques menstruelles. Les ministères nationaux de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, et des affaires féminines peuvent

Étude de cas sur l'utilisation au Niger de supports de formation élaborés pour la Sierra Leone

Une étude de recherche a été menée au Burkina Faso et au Niger afin d'améliorer la compréhension de la GHM dans la région de l'AOC et d'affiner les stratégies et les programmes WASH et Éducation de l'UNICEF relatifs à la GHM. Compte tenu de l'importance croissante de la collaboration entre les pays, il était important d'évaluer comment les livrets scolaires sur les menstruations élaborés ailleurs seraient acceptés en Afrique de l'Ouest francophone et/ou musulmane, ou s'il fallait élaborer des supports adaptés à chaque pays. C'est pourquoi, dans le cadre de l'étude, un guide de GHM existant en Sierra Leone a été traduit en français et testé sur

le terrain dans des écoles, afin d'en évaluer l'adéquation au Burkina Faso et au Niger.

Cette approche a bien fonctionné, comme l'ont indiqué les filles et les enseignantes interrogées. Toutes les filles ont trouvé le guide de GHM très utile et ont déclaré qu'il leur avait apporté de nouvelles informations. Au cours des groupes de discussion, de nombreuses filles ont déclaré que c'était la première fois qu'elles discutaient ouvertement de questions relatives à la GHM. Les enseignantes, les directeurs d'école et les fonctionnaires de l'éducation ont également trouvé le guide utile et instructif.⁴²

avoir besoin d'un soutien financier et technique pour mieux intégrer la SM dans leurs politiques et leurs programmes, que ce soit dans le cadre de politiques plus larges ou de politiques autonomes. En particulier, les intervenants peuvent utiliser les directives publiées par l'UNFPA ESA pour intégrer la SM dans des politiques et des programmes plus larges de santé sexuelle et reproductive.⁴¹

- * **Soutenir les coalitions nationales ou GTT sur la SM :** En favorisant le partage des connaissances et la coordination, les coalitions nationales, les GTT et les autres groupes de travail sont essentiels pour renforcer le plaidoyer. Pour être efficaces, ces groupes ont besoin d'une orientation et d'un soutien financier. Dans les pays de l'AOC où des coalitions de SM existent déjà, il peut être nécessaire de les renforcer, dans les pays où elles sont naissantes ou inexistantes, il est important les développer et d'appuyer leur maintien. Les coalitions nationales peuvent entreprendre divers types de travaux sur la SM au-delà des normes, notamment la planification de la Journée de la SM et d'autres événements de réduction de la stigmatisation et de sensibilisation, ainsi que la promotion de l'inclusion de la SM dans les politiques et les programmes nationaux.
- * **Assurer le développement professionnel et le mentorat sur la SM :** De nombreux.ses acteurs.rices que nous avons interrogé.es travaillent sur des thématiques multiples, dont la SM ne constitue qu'un élément parmi d'autres. En tant que tel.les, ils ou elles ne sont pas tous des expert.es en SM,

mais compte tenu du manque de financement, il leur est demandé de piloter les activités de SM. Le développement professionnel et le mentorat en vue de constituer un cadre d'expert.es en SM dans la région peuvent avoir un effet transformateur. Dans l'idéal, ce travail serait réalisé par la coalition régionale, ce qui permettrait un mentorat et un partage entre pairs. Voir l'encadré ci-dessous pour un exemple de cas où cela s'est déjà produit.

- * **Catalyser et influencer la disponibilité et le financement des ONN.** Une meilleure connaissance des normes par le public est nécessaire pour assurer l'application et le respect de celles-ci, une responsabilité qui incombe généralement aux ONN. Les ONN, généralement financés par les gouvernements nationaux et la vente de normes, peuvent nécessiter un soutien technique et financier supplémentaire pour être pleinement opérationnels. Les défenseur.es régionaux.ales et locaux.ales peuvent sensibiliser les acteur.rices gouvernementaux.ales à la nécessité d'établir des normes sur les protections périodiques menstruelles en particulier, et de renforcer les ONN en général.

⁴¹ Chau K. Technical Guidance on the integration of MH in SRHR policies and programmes. UNFPA, 2021.

⁴² UNICEF. L'hygiène menstruelle dans les écoles de deux pays francophones d'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso et Niger: Études de cas. 2013.

⁴³ Jurga I, Yates M, and Bagel S. Period tax advocacy guide. WASH United et RHSC, Octobre 2021.

⁴⁴ Advance Family Planning. SMART Advocacy Guide. Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, 2021.

Cadre de plaidoyer national sur l'élaboration, le respect et l'application des normes

Sur la base de nos conclusions, nous avons élaboré un cadre de travail pour promouvoir les normes sur les protections périodiques menstruelles au niveau national en AOC. Cette proposition de parcours de plaidoyer est basée sur les besoins identifiés lors des entretiens avec les intervenant.es qui entreprennent ou envisagent de plaider en faveur des normes en AOC ; les leçons apprises par les défenseur.ses qui ont travaillé sur les normes menstruelles ailleurs ; et les approches de plaidoyer utilisées pour d'autres sujets de SM⁴³ et d'autres domaines connexes.⁴⁴

Le cadre du plaidoyer en faveur des normes repose sur trois grandes phases, avec plusieurs étapes spécifiques pour chacune d'entre elles. Ces phases et étapes sont présentées dans un ordre vaguement chronologique. Cependant, cet ordre n'est pas normatif. Les étapes peuvent se dérouler dans le désordre, en même temps que d'autres étapes (ou phases) ou peuvent ne pas du tout avoir lieu. En outre, il est possible qu'une étape soit achevée et qu'il faille y revenir ultérieurement.

Phase 1 : Jeter les bases d'un plaidoyer

- * Comprendre le paysage de la SM
- * Comprendre le paysage des normes
- * Faire connaître les normes de qualité des produits
- * Soutenir les efforts connexes de SM

Il est important de **comprendre le paysage du travail** de SM dans le contexte local, afin que les défenseur.ses puissent s'appuyer sur les efforts existants. Les aspects clés à comprendre sont notamment l'identification des acteur.rices existants de la SM et ses défenseur.es potentiel.les, l'existence éventuelle d'un GTT ou d'une coalition par l'intermédiaire desquels le plaidoyer peut être mené, et le niveau d'engagement du gouvernement national dans le travail sur la SM. Le cas échéant, quels GTT ou coalitions et quels ministères, bureaux ou agences travaillent sur la SM et quelles sont leurs priorités ? La SM est-elle déjà incluse dans les documents de politique nationale ? Un autre aspect à examiner concerne le niveau d'efforts déjà déployés pour réduire la stigmatisation associée aux menstruations.

***La boîte à outils de plaidoyer proposée comprend une version préliminaire d'un outil d'évaluation rapide contenant des éléments du marché des protections périodiques menstruelles à prendre en compte et des questions illustratives à poser pour chaque élément.*

Une première étape consiste à **comprendre le paysage des normes sur les produits**. Même si cette évaluation a permis de fournir des informations initiales pour les 11 pays, une collecte de données plus approfondie sera nécessaire lorsque les pays décideront de poursuivre leur action de plaidoyer. Les questions auxquelles il faut apporter des réponses sont les suivantes : Existe-t-il déjà des normes sur les protections périodiques menstruelles ? Qu'est-ce que l'ONN et à quels organismes de normalisation régionaux et mondiaux est-il affilié ? L'ONN est-il membre du comité technique de l'ISO pour les protections périodiques menstruelles ? L'ONN recommande-t-il un processus de proposition et d'élaboration de nouvelles normes ? À quoi pourraient ressembler la conformité et l'application ? Certaines informations peuvent être collectées lors de l'évaluation rapide de l'ensemble du marché, mais il peut être également nécessaire de se focaliser sur les processus de normalisation et de collecter des données supplémentaires à ce propos.

Les défenseur.ses doivent également se rapprocher des fournisseurs locaux et régionaux de protections périodiques menstruelles afin de comprendre leurs préférences quant aux normes. Au Ghana, les défenseur.ses testent également les produits disponibles localement par rapport aux normes et spécifications de référence existantes. Ce type d'activité peut aider les fournisseurs locaux à comprendre comment se conformer à une norme et contribuer à l'élaboration des spécifications qui seront finalement incluses dans cette dernière.

En collectant ces informations, les défenseur.ses peuvent constater qu'ils et elles doivent commencer à **sensibiliser aux normes de qualité des produits** et comment renforcer le marché des produits de santé menstruelle au niveau local.

***La boîte à outils de plaidoyer proposée comprend une version préliminaire qui décrit les normes et leurs impacts potentiels sur les marchés des protections périodiques menstruelles.*

Lorsque les efforts visant à créer un environnement propice aux activités de SM n'en sont qu'à leurs débuts, il peut être judicieux de commencer par soutenir les activités de SM connexes avant d'entamer la promotion des normes. Comme nous l'avons vu dans d'autres pays, l'existence d'un GTT ou d'une coalition active, l'adhésion du gouvernement et le soutien politique, ainsi que la réduction de la stigmatisation en cours, sont autant de facteurs qui facilitent la promotion des normes.



© UNICEF/UNI1328066/Nzenze

Phase 2 : Planifier et entreprendre des actions de plaidoyer

- * Impliquer les intervenants dans les efforts de plaidoyer
- * Accorder la priorité par rapport aux autres efforts
- * Identifier les ressources financières pour soutenir le plaidoyer
- * Définir des objectifs et élaborer un plan de travail de plaidoyer
- * Mettre en œuvre les plans
- * Effectuer des recherches plus approfondies sur le marché local des protections périodiques menstruelles

Il est également important **d'impliquer les intervenants dans les efforts de plaidoyer**. Tenir compte des organisations non gouvernementales locales et internationales déjà actives dans la SM, notamment celles qui interviennent dans les domaines plus larges du WASH, de la santé, de l'éducation et des questions de genre. Il faut également inclure des responsables gouvernementaux des ministères intervenant dans les mêmes domaines. L'ONN, ainsi que les ministères de l'Industrie, du Commerce et/ou de la Consommation et tous les organismes ou départements qui sont susceptibles d'être impliqués dans la conformité des normes, tels que les administrations nationales pour l'adminis-

tration et le contrôle des aliments et des médicaments, les laboratoires nationaux et les autorités d'importation, peuvent également être impliqués. Si une organisation locale de la société civile s'occupe des questions de consommation, il est possible que ce groupe ait déjà une expérience de la promotion des normes. Les médias et les leaders influents de la communauté doivent également être impliqués.

***La boîte à outils de plaidoyer proposée comprend un outil permettant d'identifier et d'engager les potentiels intervenants.*

Acteurs régionaux

Les efforts déployés au niveau national peuvent également rechercher l'engagement et le soutien de groupes régionaux. Il s'agit notamment des bureaux régionaux de l'UNICEF et de l'UNFPA, ainsi que de l'Organisation ouest-africaine de la santé. Parmi les autres groupes potentiels figurent l'AMCOW, le Partenariat de Ouagadougou pour la planification familiale, le Système Ouest Africain d'Accréditation, la CEDEAO, l'ECOSHAM et l'ARSO.

Pour les intervenant.es présentant un intérêt plus profond, encouragez-les à rejoindre le GTT ou la coalition sur la SM existants, et envisagez la formation d'un sous-groupe ou d'un comité axé sur la promotion des normes. Tous.tes les intervenant.es ne voudront pas adhérer au projet ; prévoyez des contacts réguliers avec ces groupes afin de les tenir informés et solliciter leur avis. Certains groupes peuvent également nécessiter d'être orientés d'abord vers la SM.

La collaboration avec le GTT sur la SM et les défenseur.es partenaires permet de **hiérarchiser la promotion des normes** par rapport aux autres efforts de SM.

Compte tenu des ressources limitées, il peut être judicieux d'assurer d'abord un environnement favorable à la SM avant de se pencher sur les normes. Une fois les environnements favorables mis en place, les efforts visant à fournir des informations, un soutien social, des installations et des services de SM devraient être déployés parallèlement aux activités visant à fournir des produits (c'est-à-dire le développement du marché).

Dans le cadre des activités axées sur le développement du marché, l'élaboration de normes est recommandée comme intervention précoce, car les normes contribuent à garantir un marché ouvert et équitable pour les fournisseurs. Les interventions connexes, telles que la réforme fiscale, peuvent être plus efficaces si des normes sont déjà en place, car elles s'appuient sur la présence d'une concurrence solide sur le marché pour entraîner une réduction des prix pour les consommateurs.⁴⁵ Les efforts de plaidoyer en faveur de la réforme fiscale peuvent ensuite s'appuyer sur des plateformes de normalisation.

Au fur et à mesure que les efforts de plaidoyer sont déployés, il est important d'**identifier les ressources financières nécessaires pour soutenir le travail**. Au fur et à mesure que les intervenants s'engagent, il est possible qu'ils aient besoin d'un soutien financier pour s'impliquer. Envisagez de prendre contact avec les bailleurs de fonds qui soutiennent déjà d'autres efforts de SM et d'autres efforts connexes, ainsi qu'avec les entreprises sociales qui travaillent dans ce domaine en leur soumettant des propositions.

Il peut également être utile de **fixer des objectifs de plaidoyer et d'élaborer un plan de travail de plaidoyer, notamment un plan de suivi**, afin d'orienter les efforts. Les objectifs peuvent inclure des étapes intermédiaires, telles que l'organisation d'une première réunion avec l'ONN ou encore obtenir l'adhésion du ministère de la Santé. Le plan de travail peut inclure

Ressources

Il existe de nombreuses ressources pour soutenir les activités de plaidoyer, notamment des rapports, des normes de référence, des webinaires et des outils de plaidoyer. La liste des documents d'analyse documentaire (Annexe B) peut constituer un point de départ, mais il y a de nombreuses autres ressources sur les normes de qualité des produits, la santé menstruelle et le plaidoyer, selon les besoins spécifiques.

Les défenseur.es peuvent adhérer à plusieurs groupes régionaux et mondiaux. Il s'agit notamment de l'ACMH, du Groupe de travail de la RHSC sur l'approvisionnement en produits d'hygiène menstruelle, de la Global South Coalition for Dignified Menstruation et du Groupe de travail sur la gestion de l'hygiène menstruelle dans les situations d'urgence.

l'identification des niveaux de décideurs qui devront être convaincus de la pertinence des normes sur les protections périodiques menstruelles et des arguments utiles à leur égard, l'élaboration d'un ensemble de messages cohérents, l'attribution de rôles aux différents acteurs et la décision sur la manière dont une norme, une fois approuvée, sera rendue publique.

Une fois les ressources identifiées et les objectifs fixés, **le plan de travail est mis en œuvre**. Les défenseur.es doivent se réunir régulièrement pour faire le point sur les progrès accomplis et partager les mises à jour. Le plaidoyer étant un processus dynamique, les objectifs et le plan de travail peuvent également devoir être révisés. Un suivi régulier des progrès et une réflexion sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas peuvent aider les défenseurs à s'adapter à l'évolution des besoins. Il convient de définir des indicateurs clés permettant de mesurer les progrès accomplis. Il peut s'agir d'étapes importantes dans le processus de plaidoyer et/ou du nombre de groupes engagés dans des efforts de plaidoyer, d'articles de presse, etc.

⁴⁵ Mann Global Health. Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access. Juin 2021.

Par exemple, **des recherches supplémentaires sur le marché local des protections périodiques menstruelles** peuvent s'avérer nécessaires. Dans certains pays, les décideurs ont demandé des données sur l'acceptabilité, la disponibilité, la sécurité, la qualité, le coût et l'utilisation des protections périodiques menstruelles. La collecte de ce type de données par pays peut être coûteuse et fastidieuse, mais elle peut aussi contribuer à des efforts plus vastes de soutien au marché de SM. Avec le soutien de l'UNICEF, le Ghana entreprend une telle évaluation, avec des résultats attendus début 2023.

***La boîte à outils de plaidoyer proposée comprend un résumé des données mondiales et régionales sur les protections périodiques menstruelles.*

Phase 3 : Soutenir l'élaboration et l'application des normes

- * Soutenir l'élaboration des normes
- * Sensibiliser le public à la norme, à tous les niveaux
- * Aider les fabricants à se conformer à la norme
- * Soutenir les agences nationales dans l'application de la norme

Une fois l'approbation obtenue, les défenseur. ses de la SM peuvent commencer à **soutenir l'élaboration des normes**. Ceci peut consister à aider à identifier les personnes qui siègeront au comité de normalisation⁴⁶, à compiler les informations et les contributions des intervenant.es sur les considérations clés liées aux normes (voir l'encadré de la page xx), et à assurer un soutien continu jusqu'à l'approbation de la norme écrite.

Les défenseur. ses doivent également **sensibiliser le public aux normes**. Les normes sont moins efficaces si les consommateur.rices, les acteur.rices du marché et les fonctionnaires ne sont pas informé.es de leur existence. Lorsque les normes sont adoptées, les défenseur. ses doivent prévoir de célébrer ce succès en l'annonçant publiquement au moment de l'adoption et/ou lors des activités de la Journée de SM. Il s'agit d'une autre étape au cours de laquelle les médias et les leaders communautaires influents peuvent jouer un rôle de soutien.

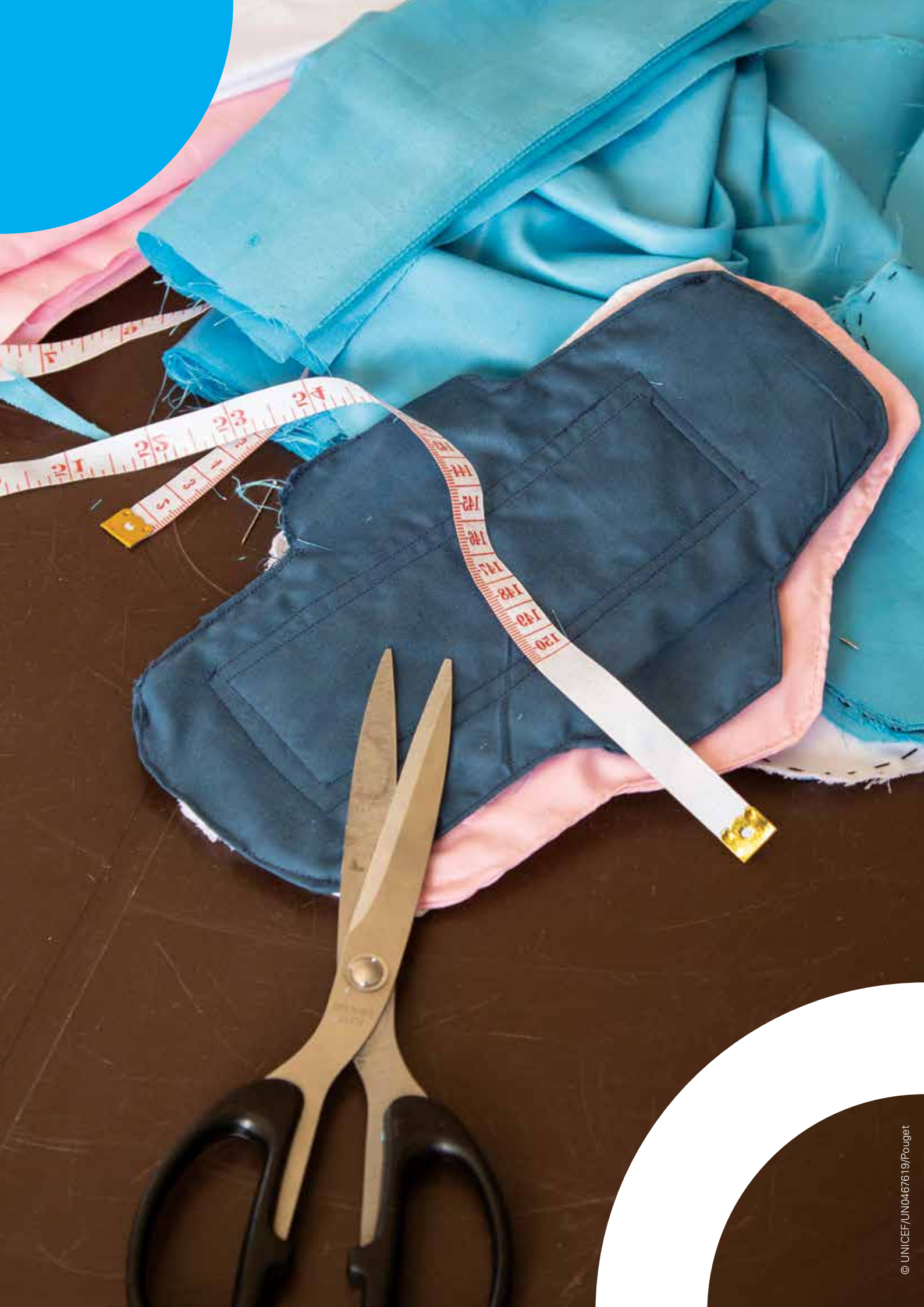
⁴⁶ Development Solutions, Inc. Development and compliance of standards for disposable and reusable menstrual health pads in South Asia and Africa. Décembre 2021.





Même après la célébration, le travail se poursuit. Il peut s'avérer nécessaire d'**aider les fabricants locaux à se conformer à la norme**. L'ONN local et/ou les agences en charge de l'application de la norme peuvent avoir l'expérience et/ou les ressources nécessaires pour fournir une assistance technique sur la conformité aux normes. Les ONN proposent généralement des programmes de formation pour aider les fabricants locaux à se conformer aux normes en vigueur et à mettre en œuvre des systèmes de gestion de la qualité. Les fabricants locaux ou régionaux peuvent également être disposés à se soutenir mutuellement. La poursuite de la collaboration avec les fabricants locaux pour résoudre les problèmes peut contribuer à garantir le respect de la norme.

Enfin, les défenseur.ses doivent également **soutenir l'application des normes**. La mesure dans laquelle les normes relatives aux protections périodiques menstruelles sont appliquées est susceptible d'être conforme aux autres normes relatives aux produits. À ce titre, les groupes locaux spécialisés dans les questions de consommation et les agences en charge du respect et de l'application de la législation continueront d'être des partenaires clés. Le renforcement de la sensibilisation du public peut également favoriser l'application de la norme.



Annexes

Annexe A : Liste des informateurs clés interrogés

Pays	Nom	Organisation
Bénin	Nicole Paqui et Ismael Eric Landry Paraiso	UNICEF
Bénin	Florence Penson	Fondation Claudine Talon
Bénin	Geoffroy Wachinou	Association des enfants et jeunes travailleurs
Burkina Faso	Yelmali Clotaire Hien	OMS
Burkina Faso	Elodie Koundouno	Menstru'elles
Tchad	Blaise Serferbe	UNICEF
Côte d'Ivoire	Seidou Koné	Ministère de la Santé
Côte d'Ivoire	Jérôme Yoffo	Ministère de la Santé
Ghana	Paa Kwesi Woode	UNICEF
Ghana	Isaac Haizel	StratComm Africa
Guinée	Apollinaire Delamou	UNFPA
Guinée	Facely Camara	Ministère de la Santé
Mali	Rokia Traoré	UNFPA
Mali	Adam Drabo et Awa Drabo	Sutura
Mali	Ousmane Traoré et Bubakar Traoré	L'Association de Soutien au Développement des Activités de Population
Nigeria	Job Ominyi	UNICEF
Nigeria	Mariam Shaibu	Ministère des affaires féminines et du développement social
Nigeria	Trine Angeline Sig	Real Relief
Nigeria	Ugochi Ohajuruka	Initiative d'aide à la santé pour tous
Sénégal	Selly Kane** A répondu aux questions par e-mail	UNFPA
Sénégal	Marina Gning	ApiAfrique
Sénégal	Fatou Bintou Thiam	Santé Mobile
Niger	Siddo Daouda, Nounou Maman, et Indi Mahamane	UNFPA

Pays	Nom	Organisation
Niger	Kadidjatou Abdou	Association des enfants et jeunes travailleurs
Togo	Jeanne Abra Afeli	UNFPA
Togo	Tabiou Ninko Epse Sonhaye	Nationale de l'Association Togolaise pour le Bien-Être Familial ; Ministère de la Santé
Togo	N'Gani Simtokina	Ministère de la Santé
Togo	AKAKPO Adjoa Thérèse	ONG La Colombe
Togo	Ahiave Komba Dotsé	ONG La Colombe
Global	Adrian Dongas	UNFPA
Global	Hyasintha Ntuyeko	Kasole Secrets, Tanzania
Global	Neville Okwara	Centre WASH du ministère de la Santé du Kenya
Global	Tanya Mahajan	Pad Project / RHSC
Global / Ghana	Diana Nelson	Days for Girls

Annexe B : Liste des documents d'analyse documentaire

****Recommandée de la traduction en français**

Global

Advance Family Planning. SMART Advocacy Guide. Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, 2021. [Disponible en français, espagnol et anglais] <https://smartadvocacy.org/>

Ali N, Degbe M, and Some L. Research paper: reusable pads industry in Africa. Noru Capital, Next Health Accelerator, 2021. <https://intrepidentrepreneurs.org/wp-content/uploads/2021/10/Research-Paper-Reusable-Pads-Industry-in-Africa.pdf>

Chau K. Technical Guidance on the integration of MH in SRHR policies and programmes. UNFPA, 2021. https://esaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/mhm-srhr_integration_digital.pdf

Cohen D, Karkara NB, Stewart D, Rees N, and Coffman J. Advocacy toolkit: a guide to influencing decisions that improve children's lives. New York: UNICEF, 2010.

****Development Solutions, Inc. Development and compliance of quality standards for disposable and reusable menstrual health pads in LMICs. Juillet 2021.**

****Development Solutions, Inc. Development and compliance of standards for disposable and reusable menstrual health pads in South Asia and Africa. Décembre 2021. https://www.rhsupplies.org/uploads/tx_rhscpublications/Development-and-Compliance-of-Menstrual-Product-Standards-Asia-Africa.pdf**

EQUIPOP et UNFPA. Menstrual health and rights: towards an integrated approach to menstrual rights and health. An issue of equality in West and Central Africa. 2022. [Disponible en français et en anglais] https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/equipop_etude_15.06.22_equipopdp.pdf

Jurga I, Yates M, and Bagel S. What impact does a VAT/GST reduction or removal have on the price of menstrual products? Research Write-Up. WASH United, Juillet 2020. https://periodtax.org/documents/periodtax-research-report_a.pdf

Jurga I, Yates M, and Bagel S. Period tax advocacy guide. WASH United et RHSC, Octobre 2021. [Disponible en français, espagnol et anglais] <https://periodtax.org/resources.html>

Mahajan T and Joshi S. Operational guidance: standardization of disposable and reusable sanitary pads in India. Development Solutions, Inc., RHSC, 2021. <https://www.rhsupplies.org/activities-resources/publications/operational-guidance-standardization-of-disposable-reusable-sanitary-napkins-in-india-8719/>

****Mann Global Health. Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access. Juin 2021. https://www.rhsupplies.org/uploads/tx_rhscpublications/Landscaping_Supply_Side_Factors_to_Menstrual_Health_Access.pdf**

****Perianes MB, de la Roche M, Keiser D, and van de Veerdonk, N. In standards we trust: Building the case for international standards for menstrual products. Madami, Février 2022. <https://mhhub.org/in-standards-we-trust>**

PSI Europe, 50 Forward, Simavi, The Case for Her, WASH United, and Global Menstrual Collective. Making the Case for investing in Menstrual Health and Hygiene. Janvier 2021. https://menstrualhygieneday.org/wp-content/uploads/2021/01/Making-the-Case-for-Investing-in-MHH-Report_Final.pdf

RHSC. Menstrual products quality standards online database. <https://mnh-standards.rhsupplies.org/>

RHSC. Menstrual product standards: a pathway to quality product access. 2021. https://www.rhsupplies.org/uploads/tx_rhscpublications/Menstrual_product_standards_%E2%80%93_a_pathway_to_quality_product_access.pdf

Standards for reusable pads, disposable pads, and menstrual cups. Webinar series. Produced by RHSC, ACMHM, Menstrual Health Alliance of India, and MH Day. 2021. <https://www.rhsupplies.org/activities-resources/webinars/standards-for-reusable-sanitary-pads-menstrual-health-standards-webinar-series-152/>

Sommer M, Hirsch JS, Nathanson C, and Parker RG. Comfortably, safely, and without shame: defining menstrual hygiene management as a public health issue. American journal of public health. 2015 Jul;105(7):1302-11. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25973831/>

Tamir T. Menstrual health and hygiene in the UNICEF West and Central Africa Region: A review of literature and UNICEF programming. UNICEF, Septembre 2021

UNFPA. The symposium for menstrual health and hygiene in West and Central Africa, Report. UNFPA, UNICEF, et Fonds français Muskoka, 2021. [Disponible en français et en anglais] <https://wcaro.unfpa.org/en/publications/report-symposium-menstrual-health-and-hygiene-west-and-central-africa>

**UNFPA, UNICEF, UNHCR. Technical specifications for disposable sanitary pads. 2021.

**UNFPA, UNICEF, UNHCR. Technical specifications for reusable menstrual pads. 2021.

**UNFPA, UNICEF, UNHCR. Technical specifications for reusable menstrual cups. 2021.

**UNFPA, UNICEF, UNHCR. Technical specifications for tampons. 2022.

UNICEF. Policy brief: Advancing menstrual health and hygiene Programs in West and Central Africa. UNICEF, Mai 2021. https://menstrualhygieneday.org/wp-content/uploads/2021/06/UNICEF_PolicyBrief_WECA_2021.pdf

**UNICEF Guide to Menstrual Hygiene Materials. UNICEF, Mai 2019. <https://www.unicef.org/documents/guide-menstrual-hygiene-materials>

Van Eijk AM, Zulaika G, Lenchner M, Mason L, Sivakami M, Nyothach E, Unger H, Laserson K, and Phillips-Howard PA. Menstrual cup use, leakage, acceptability, safety, and availability: a systematic review and meta-analysis. The lancet public health. 2019 Aug 1;4(8):e376-93. [https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lanpub/PIIS2468-2667\(19\)30111-2.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lanpub/PIIS2468-2667(19)30111-2.pdf)

**Weinberger M, Eva G, Gold J, Bellows N, Reidy M, Sanders R, and Skibiak J. LEAP: Landscape and Projection of Reproductive Health Supply Needs. Reproductive Health Supplies Coalition, 2021. <https://leap.rhsupplies.org/>

**WoMena. Are menstrual cups regulated by governments around the world? WoMena, Juillet 2020. https://womensaction.org/wp-content/uploads/2020/08/WoMena-FAQ_Have-Menstrual-Cups-been-registered_cleared_-20200828.pdf

Bénin

Catholic Relief Services et Université d'Abomey Calavi, Facultés des sciences de la santé. Gestion de l'hygiène menstruelle chez les adolescentes et les jeunes filles et facteurs associés au Bénin. 2016.

Ministère de la Santé. Plan stratégique intégré santé de reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, 2017-2021. 2017.

République du Bénin. Loi No. 2022 - 04 du 16 Février 2022.

Stratégie nationale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base en milieu rural, 2018-2030.

UNFPA. Services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents et aux jeunes, éléments clés pour une mise en œuvre et mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre. 2019.

UNICEF, UNFPA, et Ministère de la Santé. Guide de Gestion des Menstrues. 2019.

Projet WASPA Évaluation des politiques d'assainissement au regard des principes de des ASPG : cas du Bénin. Octobre 2021. https://www.ipar.sn/IMG/pdf/ipar-waspa-lares-rapport_evaluation_des_politiques_d_assainissement_indd.pdf

Burkina Faso

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement. Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta, 2016-2030. 2016.

Plan International, WaterAid, Catholic Relief Services, MENAPLAN, et UNICEF. La puberté et l'hygiène menstruelle, Petit guide pour les filles. N.d.

Plan International, WaterAid, Catholic Relief Services, MENAPLAN, et UNICEF. Module de formation des acteurs de l'éducation sur la gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire. N.d.

UNICEF. L'hygiène menstruelle dans les écoles de deux pays francophones d'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso et Niger : Études de cas. 2013. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/unicef_l_hygiene_menstruelle_dans_les_ecoles_de_deux_pays_francophones_d_afrique_de_l_ouest_2013.pdf

Tchad

Hydroconseil et UNICEF. Analyse des goulots d'étranglement à la mise en œuvre de programmes durables eau, assainissement et hygiène en milieu scolaire. 2019. https://soyonsreglos.com/wp-content/uploads/2021/10/Rapportfinal_analysedesfacteursdeblocageEAH-MSTchad.pdf

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique. Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire, 2018-2030. 2018. https://soyonsreglos.com/wp-content/uploads/2021/06/Tchad_StrategieNationaleEAHMS-VersionFinaleSigneeMENPCMai2019-20.05.2019.pdf

Banque mondiale. Tchad : Note sur la politique de l'eau et de l'assainissement. Juin 2019. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/990891563355313917/pdf/Chad-Water-and-Sanitation-Sector-Note.pdf>

Côte d'Ivoire

UNFPA et Ministère de l'Éducation. Guide de Santé et d'Hygiène Menstruelles. 2021. https://ffmuskoka.org/wp-content/uploads/2021/09/Brochure-Guide-Sante%CC%81-hygie%CC%80ne-menstruelle-_web.pdf

Ghana

Annoh A. Menstrual Hygiene Management Plan launched in Accra. News article. All Africa, Juin 2021. <https://allafrica.com/stories/202106010661.html>

Ghana Education Service. Menstrual Hygiene Management Guidelines. Novembre 2020

Ghana Standards Authority. Medical Devices - Specification for single-use disposable sanitary towels (pads) for external use, 1248:2019. 2019.

WaterAid. Menstrual hygiene management in Ghana: Understanding the socio-cultural, economic, political factors, challenges and opportunities. [Présentation] Janvier 2017. <https://www.washghana.net/sites/default/files/WaterAid%2BStudy%2BFindings%2Bon%2BMenstrual%2BHygiene%2BManagement%2Bin%2BGhana.pdf>

Guinée

UNICEF. Projet: Étude socio-anthropologique autour des déterminants socio-culturels et socio-économiques de la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans 20 communes de convergence de la Guinée. Avril 2022.

Mali

Ministère de l'Éducation. Situation WASH dans le milieu scolaire au Mali; Rapport d'analyse de l'enquête nationale de base dans les écoles du 1er cycle fondamentales. Octobre 2017. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/unicef_situation_wash_dans_le_milieu_scolaire_au_mali_2017.pdf ;

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. Plan d'action multisectoriel pour la santé des adolescents et des jeunes, 2017-2021. 2016.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. Plan stratégique de santé scolaire et universitaire, 2017-2021. 2017.

Traoré, Dramé Youma. Thèse de Médecine sur la gestion de l'hygiène menstruelle à l'école chez les adolescentes dans le cercle de Bandiagara au Mali. Thèse de Mme Dramé Youma Traoré. 2020. <https://www.bibliosante.ml/bitstream/handle/123456789/3981/20M127.pdf?sequence=1&isAllowed=y>;

Niger

Larson E, Turke S, Miko NH, Oumarou S, Alzouma S, Rogers A, Schwab KJ, and Hennegan J. Capturing menstrual health and hygiene in national surveys: insights from performance monitoring and accountability 2020 resident enumerators in Niamey, Niger. Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development. 2021. https://soyonsreglos.com/wp-content/uploads/2021/10/Capturingmenstrualhealthandhygieneinnationalsurveys_insightsfromperformance-monitoringandaccountability2020residentenumeratorsinNiameyNiger2021LarsonHennegan.pdf

Sinden J, Sahin M, and Francois C. Voices from the field: Advocacy and capacity building for menstrual hygiene management through WASH in schools programmes. UNICEF, Décembre 2015. https://www.unicef.org/nigeria/media/1301/file/WASH-in-schools-for-girls-voices-from-the-field_0.pdf.pdf

ONU Femmes et WSSCC. Comment le mouvement politique en faveur de la GHM est né au Niger. Le programme conjoint Genre, Hygiène et Assainissement ; lettre d'information. Jan à Juin 2017. https://www.wsscc.org/sites/default/files/uploads/2017/09/Joint_-Programme_Infoletter_10_FR-1.pdf

Yongsi BN. Menstrual hygiene management: the experience of nomadic and sedentary populations in Niger: Regions of Maradi, Tahoua, Tillabéri and Zinder. ONU FEMMES et WSSCC, 2017. <https://menstrualhygieneday.org/wp-content/uploads/2017/03/Menstrual-Hygiene-Management-%E2%80%93-The-experience-of-nomadic-and-sedentary-populations-in-Niger.pdf>

Nigeria

Federal Ministry of Women Affairs. National Strategic Framework on Menstrual Health and Hygiene Management (2022-2026). Zero Draft. 2022.

Standards Organization of Nigeria. Nigerian Industrial Standard 291: Sanitary pads. 2019.

ThinkPlace Global. Understanding the menstrual health and hygiene experience of young women in Nigeria. N.d. https://www.thinkplaceglobal.com/sites/default/files/adichie_consumer_insights_report_thinkplace_bill_melinda_gates_foundation.pdf

UNICEF. An assessment of MHM in secondary schools. Anambra, Katsina and Osun States. 2015. <https://www.unicef.org/nigeria/media/1256/file/Assessment-menstrual-hygiene-management-in-secondary-schools-2.jpg.pdf>

Sénégal

Ministère Hydraulique et Assainissement Lettre de politique sectorielle de développement, 2016-2025. 2017. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/mha_lettre_de_politique_sectorielle_de_developpement_2016_2025_2017.pdf

ONU Femmes, WSSCC, IFORD. Gestion de l'hygiène menstruelle et mutilations génitales féminines : étude de cas réalisée au Sénégal : Kédougou, Kolda, Matam et Sédhiou. 2017. <https://www.wsscc.org/sites/default/files/uploads/2020/02/GHM-Senegal-Study-2017.pdf>

ONU Femmes, WSSCC. Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Kédougou au Sénégal. 2015 <https://menstrualhygieneday.org/wp-content/uploads/2016/12/UN-Women-GHM-Comportements-et-Pratiques-K%C3%A9dougou-S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf>

ONU Femmes, WSSCC. Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Louga au Sénégal. 2015. https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2015/12/louga_etude_fr_lores.pdf

Togo

Bureau d'Ingénierie et de Services Afrique. Etude sur la gestion de l'hygiène menstruelle au Togo ; rapport final. 2017. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/bornefonden_wsscc_etude_sur_la_gestion_de_l_hygiene_menstruelle_au_togo_2017.pdf

Weber N, Martinsen AL, Sani A, Assigbley EKE, Azzouz C, Hayter A, Ayite K, Baba AAB, Davi KM, and Gelting R. Strengthening healthcare facilities through water, sanitation, and hygiene (WASH) improvements: a pilot evaluation of "WASH FIT" in Togo. Health security. 2018. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/30480501>

Annexe C : Liste des offices nationaux de normalisation (ONN) des pays de l'évaluation

Pays 1 : Bénin

Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité

L'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité est chargée de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité.

Site Web : <https://anm-benin.com/en/>

Pays 2 : Burkina Faso

Agence Burkinabé de Normalisation de la Métrologie et de la Qualité

L'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité est la structure au centre de la stratégie gouvernementale de normalisation, de certification, de contrôle et de promotion de la qualité, de métrologie et d'accréditation.

Site Web : <http://abnorm.bf/>

Pays 3 : Tchad

Agence Tchadienne de Normalisation

L'Agence Tchadienne de Normalisation a été créée par la loi N°044/PR/2014 sur la normalisation du 31 décembre 2014 et son fonctionnement est régi par le décret N° 1470/PR/MMDICPSP/2018 du 1^{er} août 2018. Il s'agit d'un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et de gestion. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'industrie et du commerce.

Source : <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC171706/>

Pays 4 : Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire Normalisation, Association Ivoirienne de Normalisation

Côte d'Ivoire Normalisation, l'Association Ivoirienne de Normalisation, est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, créée le 24 septembre 1992 par le Secteur Privé sur autorisation du Conseil des Ministres. Placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Industrie, l'Association Ivoirienne de Normalisation est gérée par un Conseil d'Administration de 23 membres dont 9 représentants de l'Etat et 14 du Secteur Privé.

Site Web : <https://www.codinorm.ci/>

Pays 5 : Guinée

Institut Guinéen de Normalisation et de Métrologie

Source : <https://web.facebook.com/profile.php?id=100020514443503>

<https://www.iso.org/fr/organization/1763.html>

Site Web : www.ignm.gn (non accessible)

Pays 6 : Mali

Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité

L'Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité est membre de l'ISO, de l'ECOSHAM, de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques, de la politique de qualité de la CEDEAO et de la politique de qualité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source : <https://www.linkedin.com/company/amanorm/about/>

<https://www.iso.org/fr/organization/1915.html>

<https://web.facebook.com/amanorm/>

Pays 7 : Niger

Agence Nigérienne de Normalisation, Métrologie et Certification

Au cours d'une réunion tenue le 26 juillet 2019, le Conseil des ministres du Niger a adopté le décret portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence nigérienne de normalisation, de métrologie et de certification. Elle est dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Industrie.

Source: <http://www.anp.ne/index.php/article/niger-creation-d-une-agence-de-normalisation-de-metrologie-et-de-certification> Site Web: <http://www.avcn.ne/>

Pays 8 : Togo

Agence Togolaise de Normalisation

L'Agence Togolaise de Normalisation, créée par la loi-cadre de 2009 sur la qualité au Togo, est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion placé sous la tutelle de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement. La Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement est une structure de gestion et de promotion de la qualité au Togo, un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion, placé sous la tutelle administrative du Premier Ministre et la tutelle technique du Ministre de l'Industrie.

Site Web : <https://www.hauqe.tg/>

Pays 9 : Sénégal

Association Sénégalaise de Normalisation

Créé par le décret n° 78-228 du 14 mars 1978, l'Institut Sénégalais de Normalisation a été remplacé par l'Association Sénégalaise de Normalisation depuis le 19 juillet 2002 suite à une réforme institutionnelle. L'Association Sénégalaise de Normalisation est régie par les lois N° 68-08 du 26 mars 1968 et N°79-02 du 4 janvier 1979 et est d'utilité publique.

Placée sous la tutelle administrative du Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries, elle est chargée de mettre en œuvre la politique du gouvernement sénégalais en matière de normalisation et d'infrastructures de qualité, et de représenter le Sénégal dans les instances de normalisation aux niveaux sous-régional, régional et international.

Site Web : <https://www.asn.sn/>

Pays 10 : Ghana

Ghana Standards Authority

La Ghana Standards Authority, créée en 1967, est une agence du ministère du Commerce et de l'Industrie chargée de l'élaboration, de la publication et de la promotion des normes dans le pays. Pour ce faire, elle mène des activités de normalisation, de métrologie et d'évaluation de la conformité. Les essais, l'inspection et la certification font partie de ces activités. Ces activités garantissent que les produits ou les biens et services produits au Ghana, qu'ils soient destinés à la consommation locale ou à l'exportation, sont sûrs, fiables et de bonne qualité.

Site Web : <https://www.gsa.gov.gh/>

Pays 11 : Nigeria

Standards Organisation of Nigeria




La Standards Organisation of Nigeria a été créée par la loi n° 56 de décembre 1971, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1er janvier 1970, date à laquelle l'organisation a commencé à fonctionner. La loi a fait l'objet de quatre amendements : Loi n° 20 de 1976, loi n° 32 de 1984, loi n° 18 de 1990 et loi n° 14 de 2015.

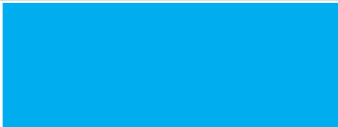




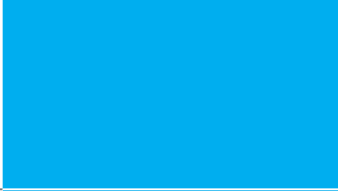

Le mandat de l'Organisation comprend la préparation de normes relatives aux produits, aux mesures, aux matériaux, aux processus et aux services, entre autres, et leur promotion aux niveaux national, régional et international ; la certification des produits, l'aide à la production de biens et de services de qualité ; l'amélioration de l'exactitude de mesure et la diffusion de l'information sur les normes.

Site Web : <https://son.gov.ng/>

Annexe D : Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale

Légende/interprétation des gammes de couleurs :

	Élevé : Il existe un document politique autonome sur la SM.
	Moyen : La SM est explicitement mentionnée dans un document politique plus large.
	Faible : Nous n'avons trouvé aucune mention de la SM dans les documents politiques identifiés et examinés.

Pays	Résumé / Informations pertinentes	Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale
Bénin	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Moyen Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Santé 	
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Moyen Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Éducation 	
Tchad	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Mention explicite de la SM dans les politiques et plans WASH : OUI Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Moyen Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Education, Santé, Genre 	
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Mention explicite de la SM dans les politiques et plans WASH : OUI Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Élevé Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Santé, Éducation 	
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : OUI, pour les serviettes hygiéniques jetables Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Élevé Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Éducation 	
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Niveau de couverture de la SM dans les autres politiques et plans : Faible Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : Aucun 	
Mali	<ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Niveau de couverture de la SM dans les autres politiques et plans : Moyen Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : Santé, Éducation 	
Niger	<p>Résumé / Informations pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Moyen Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Éducation, Genre 	

Pays	Résumé / Informations pertinentes	Niveau de couverture de la SM dans les documents de politique nationale
Nigéria	Résumé / Informations pertinentes <ul style="list-style-type: none"> • Les normes de SM sont / ne sont pas établies : OUI, pour les serviettes hygiéniques jetables • Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Élevé • Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH, Genre 	
Sénégal	Résumé / Informations pertinentes <ul style="list-style-type: none"> • Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies • Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : MOYEN • Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : WASH 	
Togo	Résumé / Informations pertinentes <ul style="list-style-type: none"> • Les normes de SM sont / ne sont pas établies : Pas établies • Niveau de couverture de la SM dans les politiques et plans : Faible • Ministères sectoriels qui ont explicitement abordé la SM : Aucun 	

Annexe E : Aperçu des plateformes de coordination de la SM

Remarque : Les citations sont insérées dans la langue d'origine.

Pour le Bénin, le Togo et la Guinée, il n'existe aucune preuve de l'existence d'un GTT sur la SM. Pour les autres pays, l'existence d'un GTT sur la SM a été principalement établie sur la base de l'analyse documentaire. La plupart de ces GTT n'étaient pas connus des intervenants nationaux interrogés.

#	Pays	Nom du GTT/Brève description	Référence
1	Bénin	Existence d'un groupe sectoriel « Eau et assainissement » GSEA fonctionnel	Projet WASPA Évaluation des politiques d'assainissement au regard des principes de des ASPG : cas du Bénin. Octobre 2021.
2	Mali	Groupe de travail national en SHM PNP-PHM Plateforme nationale pour la promotion de l'hygiène menstruelle Le Mali dispose encore d'un organe de coordination appelé « Groupe de travail AEPHA (Task Force WASH) », dont le rôle est encore faible.	Traoré, Dramé Youma. Thèse de Médecine sur la gestion de l'hygiène menstruelle à l'école chez les adolescentes dans le cercle de Bandiagara au Mali. Thèse de Mme Dramé Youma Traoré. 2020.
3	Togo	Le Conseil de concertation pour l'eau et l'assainissement de base au Togo (CCEABT)	Site Web CCEABT: https://www.facebook.com/CCEABT/about
4	Ghana	Groupes de travail sur la GHM	<i>*Confirmé par les intervenant.es</i> WaterAid. Menstrual hygiene management in Ghana: Understanding the socio-cultural, economic, political factors, challenges and opportunities. [Présentation] Janvier 2017.
5	Niger	Groupe de travail national en SHM Deux ateliers se sont tenus en décembre 2016 et février 2017 sur l'intégration de l'hygiène menstruelle dans les politiques et stratégies nationales. Au cours des deux ateliers, les participant.es ont décidé de mettre en place une plateforme intersectorielle pour échanger des informations, et créer un groupe de travail commun aux différents ministères sectoriels afin de rédiger un document d'information et de plaider sur l'hygiène menstruelle, qui devra aider à intégrer cette question dans les politiques publiques.	<i>*Confirmé par les intervenant.es</i> ONU Femmes et WSSCC. Comment le mouvement politique en faveur de la GHM est né au Niger. Le programme conjoint Genre, Hygiène et Assainissement ; lettre d'information. Jan à Juin 2017.
6	Nigéria	Groupe de travail technique sur la gestion de la santé et de l'hygiène menstruelles	<i>*Confirmé par les intervenant.es</i> Federal Ministry of Women Affairs. National Strategic Framework on Menstrual Health and Hygiene Management (2022-2026). Zero Draft. 2022.

#	Pays	Nom du GTT/Brève description	Référence
7	Sénégal	Plateforme interministérielle et task force multisectorielle dédiée à la GHM. Au Sénégal, une révision de la politique a permis de poursuivre le plaidoyer en faveur de la GHM... et de mettre en place des mécanismes de coordination concrets tels que la plateforme interministérielle sous la direction du ministère de l'Eau et de l'Assainissement, et un groupe de travail multisectoriel spécifiquement dédié à la GHM.	UNFPA. Le rapport du symposium sur la santé et l'hygiène menstruelles en Afrique de l'Ouest et du Centre. UNFPA, UNICEF, et Fonds français Muskoka, 2021, page 20.
8	Burkina Faso	Groupe de travail national en SHM Dans la région, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Niger ont récemment mis en place ces groupes de travail. Ils impliquent généralement des ministères incluant, mais sans s'y limiter, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation et l'environnement.	UNICEF. Policy brief: Advancing menstrual health and hygiene Programs in West and Central Africa. UNICEF, mai 2021, page 6.
9	Guinée	GROUPE / Thématique 2. Environnement favorable à la gestion de l'hygiène menstruelle à l'école (installations hygiéniques, accès à l'eau, protections, etc.). Il semble qu'il s'agisse d'un groupe ad hoc	UNICEF. Projet : Étude socio-anthropologique autour des déterminants socio-culturels et socio-économiques de la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans 20 communes de convergence de la Guinée. Avril 2022, page 73.
10	Tchad	Groupe de Travail sur les Normes et Standards. Établissement des normes/standards pour garantir aux filles et aux enseignantes la possibilité de la GHM à l'école y compris l'élimination saine des garnitures usées (dimensions, dessins des latrines et incinérateurs si pertinents pour faciliter la GHM, accès à l'eau à l'intérieur). En attendant d'avoir un document sur les normes et standards, des orientations et exemples soumis par le groupe de travail sur les normes et standards sont donnés en Annexe 4 : Orientations sur les normes et standards.	Le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique. Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire, 2018-2030. 2018.
11	Cote d'Ivoire	Task force santé menstruelle En Côte d'Ivoire par exemple, l'UNFPA a impulsé la création, en 2018, d'une « Task Force Santé menstruelle » composée d'agences onusiennes, des ministères de la Santé et de l'Education, d'OSC, d'ONG, et d'organisations de jeunesse. Cette Task Force, appuyée par Equipop, a développé un guide sur la santé et l'hygiène menstruelles, ainsi que des fiches pratiques et thématiques. Cette collaboration a non seulement permis à la Côte d'Ivoire de disposer d'un référentiel national sur la thématique, mais également d'assurer l'intégration de l'approche par les droits et de la prise en compte du genre à tous les niveaux.	EQUIPOP et UNFPA. Menstrual health and rights: towards an integrated approach to menstrual rights and health. An issue of equality in West and Central Africa. 2022, page 64.

Ressources supplémentaires qui font référence aux groupes de travail :

- UNICEF. Policy brief: Advancing menstrual health and hygiene Programs in West and Central Africa. UNICEF, mai 2021, page 7.
- Sinden J, Sahin M, and Francois C. Voices from the field: Advocacy and capacity building for menstrual hygiene management through WASH in schools programmes. UNICEF, décembre 2015, page 58.

Annexe F : Version préliminaire de la boîte à outils de plaidoyer sur les normes sur les protections périodiques menstruelles

Les informations présentées ici fournissent un aperçu destiné à faciliter l'élaboration d'une boîte à outils pour la promotion des normes. Le contenu fourni doit être considéré comme une version provisoire. Nous suggérons la création d'un groupe de travail chargé d'affiner et de finaliser ces outils, et peut-être d'autres. Au sein de ce groupe de travail, une compilation supplémentaire des preuves est nécessaire. Il est recommandé de mettre en place un groupe de travail inclusif impliquant les intervenant.es dans le pays afin que ces outils puissent être développés dans le cadre d'un processus de collaboration avec la contribution active des défenseurs expérimentés et des défenseurs en AOC qui utiliseront les outils.

1. Outil d'évaluation : Un outil pour évaluer rapidement le marché des protections périodiques menstruelles dans un pays.
2. Note de plaidoyer : Que représentent les normes et pourquoi sont-elles nécessaires pour les protections périodiques menstruelles ?
3. Synthèse de preuves : La sécurité, la qualité, l'acceptabilité et l'accessibilité de toutes les protections périodiques menstruelles.
4. Matrice des intervenants : L'éventail et le rôle des intervenants pour s'engager dans la promotion des normes relatives aux protections périodiques menstruelles.

1. Outil d'évaluation : Un outil pour évaluer rapidement le marché des protections périodiques menstruelles dans un pays.

Éléments et questions spécifiques à prendre en considération <i>(Les questions posées illustrent le type d'informations à collecter pour chaque élément. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions ; d'autres questions plus pertinentes au contexte peuvent être soulevées).</i>	Réponse(s)
Fondamentaux du marché	
Coalition/Coordination : Existe-t-il un groupe de travail, une coalition ou une autre plateforme de coordination active qui se réunit régulièrement ? Les acteurs commerciaux (fournisseurs de produits, distributeurs) sont-ils activement engagés dans ce groupe ? Comment le groupe est-il géré ? Le groupe a-t-il entrepris des activités de plaidoyer ?	
Leadership gouvernemental : Au sein du gouvernement national, quels sont les ministères et les départements qui travaillent - ou ont travaillé - sur la SM ? Existe-t-il une coordination entre les différentes agences gouvernementales actives dans la SM ? Existe-t-il des points focaux SM spécifiques au sein de ces ministères ? Le groupe de travail sur la SM bénéficie-t-il de la participation active de représentants gouvernementaux nationaux ?	
Normes/Enregistrement : Existe-t-il des normes de produits pour les serviettes hygiéniques jetables, les serviettes hygiéniques réutilisables, les culottes menstruelles, les tampons et les coupes menstruelles ? À défaut, existe-t-il un plaidoyer en faveur de l'élaboration de normes ? Les normes relatives aux produits sont-elles généralement connues et appliquées ? Existe-t-il une procédure claire pour l'enregistrement et l'importation de nouvelles protections périodiques menstruelles (marques et types) ?	
Politique : La SM est-elle couverte par une politique ou un document d'orientation du gouvernement national ? Si oui, lesquels ? Existe-t-il une politique ou un plan national autonome de SM ? Est-ce que c'est à jour et est-ce que c'est utilisé activement pour la planification du programme ? Les documents de politique nationale comportent-ils une section sur l'amélioration de l'accès aux produits, de leur prix, de leur qualité, etc. ?	

Éléments et questions spécifiques à prendre en considération <i>(Les questions posées illustrent le type d'informations à collecter pour chaque élément. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions ; d'autres questions plus pertinentes au contexte peuvent être soulevées).</i>	Réponse(s)
Environnement fiscal : Un examen des politiques fiscales relatives aux protections périodiques menstruelles a-t-il été effectué ? Existe-t-il actuellement, dans un passé récent, des actions de plaidoyer en faveur d'une réforme fiscale des protections périodiques menstruelles ? Quels ont été les facteurs qui ont facilité et entravé ces efforts ? Les politiques fiscales nationales favorisent-elles l'accès aux protections périodiques menstruelles ?	
Acteurs du marché	
Entreprises sociales : Quelles sont les entreprises sociales qui œuvrent en faveur de l'accès aux protections périodiques menstruelles ? Quels types de produits fournissent-elles ? Quels aspects de l'accès s'efforcent-elles d'aborder ? Produisent-elles localement ? Les groupes établis au niveau local exportent-ils vers d'autres pays ou travaillent-ils dans d'autres pays ? Comment leurs produits sont-ils perçus par la population ? Quels sont les défis et les opportunités qui se présentent à eux quant à l'amélioration de l'accès aux produits ?	
Entreprises de taille moyenne : Quelles entreprises de taille moyenne fournissent des protections périodiques menstruelles ? Produisent-elles localement ou importent-elles ? Si la production est locale, exportent-elles également ? Le cas échéant, vers quels pays ? Comment leurs produits sont-ils perçus par la population ? Quels sont les défis et les opportunités qui se présentent à eux quant à l'amélioration de l'accès aux produits ?	
Grandes entreprises multinationales : Quelles sont les grandes marques multinationales vendues au niveau local ? Quelle est la part de marché de ces marques ? Disposent-elles d'un bureau ou d'un représentant local ou travaillent-elles uniquement avec un partenaire de distribution local ? Comment leurs produits sont-ils perçus par la population générale ? Quels sont les défis et les opportunités qui se présentent à ces entreprises quant à l'amélioration de l'accès aux produits ?	
Ampleur et profondeur du marché	
Produit et prix : Pour chaque type de produit commercial (serviette hygiénique jetable, serviette hygiénique réutilisable, culotte, coupe menstruelle et tampon), environ combien de marques sont vendues sur le marché local ? Quels sont les prix pratiqués ? Existe-t-il une variété de marques, de prix, de tailles d'emballage et autres caractéristiques ?	
Place : Comment la disponibilité et le prix varient-ils entre zones urbaines et rurales ? Qu'en est-il des magasins formels et des étals informels ? Les protections périodiques menstruelles sont-ils vendus en ligne ?	
Promotion : Les fournisseurs et les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement assurent-ils la promotion et la publicité de leurs produits ? Si oui, comment ? Y a-t-il des publicités pour des protections périodiques menstruelles dans la presse écrite, les réseaux sociaux, à la radio, à la télévision ou sur des affiches ? Dans cette publicité, la stigmatisation des menstruations est-elle renforcée ou remise en question ?	

<p>Éléments et questions spécifiques à prendre en considération <i>(Les questions posées illustrent le type d'informations à collecter pour chaque élément. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions ; d'autres questions plus pertinentes au contexte peuvent être soulevées).</i></p>	<p><i>Réponse(s)</i></p>
<p>Environnement de marché</p>	
<p>Activités de soutien social et de réduction de la stigmatisation : Comment la menstruation et les protections périodiques menstruelles sont-ils abordés dans les médias et le discours public ? Quelles sont les activités de réduction de la stigmatisation qui ont eu lieu et quelle est leur portée ? Les grands médias ont-ils couvert les activités de SM de manière positive ? Des événements publics ont-ils été organisés à l'occasion de la Journée de la SM, de la Journée de la dignité des menstruations ou d'autres succès locaux dans le domaine de la SM ?</p>	
<p>Renforcer les connaissances et les compétences : Les écoles publiques sont-elles tenues de dispenser une éducation à la puberté qui inclut une discussion sur les menstruations ? Cela inclut-il tous les genres ? Existe-t-il des programmes ou des efforts généralisés pour atteindre les jeunes non scolarisés et d'autres membres de la communauté avec des informations et des ressources sur les menstruations ?</p>	
<p>Installations et services : Des efforts sont-ils déployés pour garantir aux femmes et aux jeunes filles un accès généralisé à des installations leur permettant de gérer leurs menstruations en toute sécurité, dans le confort et en toute intimité ? Les femmes et les filles ont-elles accès à l'eau, à des toilettes et à des mécanismes d'élimination au travail, à la maison et à l'école ?</p>	
<p>Populations marginalisées et mal desservies : Les programmes de SM prennent-ils en considération les besoins des populations marginalisées et mal desservies, en particulier les personnes handicapées et les personnes déplacées ? Tous les groupes d'âge et tous les genres sont-ils inclus dans les programmes de SM ?</p>	

Cet outil a été adapté d'un outil similaire inclus dans le document Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access de Mann Global Health.

2. Note de plaidoyer : Que représentent les normes et pourquoi sont-elles nécessaires pour les protections périodiques menstruelles ?

En Afrique de l'Ouest et du Centre, près de 118 millions de femmes et de jeunes filles ont leurs règles. En 2020, environ 60 % d'entre elles, soit près de 70 millions de personnes, achèteront des produits, au moins une partie du temps, pour gérer leurs menstruations. Le nombre de personnes utilisant des protections périodiques menstruelles fabriqués à cet effet devrait augmenter considérablement. Avec l'augmentation de la demande, la chaîne d'approvisionnement doit être renforcée pour garantir un accès à des produits abordables et de qualité. Il s'agit notamment d'élaborer et d'appliquer des normes de qualité pour les protections périodiques menstruelles.

Sans accès à des produits sûrs, de qualité et abordables dont elles ont besoin pour gérer leurs menstruations en toute dignité, les femmes et les jeunes filles ne peuvent pas participer pleinement aux activités éducatives, économiques et sociales.

Quelles sont les normes ?

Des normes de qualité applicables aux produits existent pour la plupart des produits que nous achetons, notamment les aliments emballés, les médicaments, les produits cosmétiques et d'entretien. Une norme est un ensemble de critères que les produits doivent respecter pour être considérés comme étant de qualité acceptable. Les normes garantissent non seulement que les consommateurs sont en mesure de choisir des produits sûrs et de qualité, mais elles facilitent également le commerce régional et international, étant donné que les pays peuvent limiter les importations sur les produits qui ne respectent pas les normes nationales. Les normes sont établies par les ONN nationaux et peuvent être harmonisées avec des normes élaborées par des organisations régionales ou mondiales.

Les normes de qualité pour les protections périodiques menstruelles définissent généralement des critères concernant l'absorption, la taille, les matériaux et le pH, la biocompatibilité et l'emballage pour les serviettes hygiéniques réutilisables (lavables), la durabilité et le temps de séchage. Les produits conformes à la norme portent



généralement une marque ou un sceau de l'organisme de normalisation indiquant leur conformité. Des normes sont nécessaires pour chaque type de protections périodiques menstruelles vendues dans le commerce : serviettes hygiéniques jetables, serviettes hygiéniques réutilisables (et serviettes hygiéniques), coupes menstruelles et tampons.

En l'absence de normes, les filles et les femmes n'ont qu'un choix limité de sécurité et de qualité inconnues. Grâce aux normes, davantage de produits peuvent être introduits sur le marché, ce qui permet de proposer un plus grand choix tout en garantissant la qualité et, espérons-le, de réduire les coûts grâce à une concurrence renforcée.

Même si de nombreux pays à travers le monde disposent de normes sur les protections périodiques menstruelles, notamment un grand nombre en Afrique orientale et australe, le Nigeria et le Ghana sont les seuls pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre à disposer d'une norme sur les serviettes hygiéniques jetables. Entre-temps, des normes ont été élaborées au niveau régional (Organisation africaine de normalisation) et sont en cours d'élaboration au niveau mondial (Organisation internationale de normalisation).

La raison fondamentale des normes est de garantir que les consommateur.rices ont accès à des produits sûrs et de qualité. Elles fournissent également des définitions communes à tous les produits, de sorte que le langage utilisé sur l'emballage du produit puisse avoir un sens clair pour les consommateur.rices, par ex. absorption « régulière » par rapport à « super » absorption.

Les normes profitent également aux fabricants de protections périodiques menstruelles et aux autres

acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Elles sont essentielles pour les ventes de protections périodiques menstruelles d'un pays à l'autre. L'existence de normes peut donc accroître la diversité des types de produits et le nombre total de marques, ce qui offre un plus grand choix aux consommateurs. L'élargissement de l'offre doit également contribuer à faire baisser les coûts des protections périodiques menstruelles. L'élaboration des normes a été recommandée comme première étape du renforcement du marché des protections périodiques menstruelles dans les pays d'Afrique et d'Asie. D'autres initiatives, telles que la suppression de taxes, sont plus susceptibles de porter leurs fruits s'il existe déjà une forte concurrence sur le marché.

Ces normes sont également utiles aux gouvernements, aux donateurs et à tous.tes celles et ceux qui achètent des protections périodiques menstruelles en vue d'une distribution gratuite ou subventionnée. L'utilisation de normes nationales ou internationales peut rendre plus efficaces la sélection et l'achat de produits. L'achat de produits conformes aux normes protège également les distributeurs de toute responsabilité.

Comment puis-je en savoir plus sur les normes applicables aux protections périodiques menstruelles et plaider en faveur de leur développement et de leur utilisation ?

1. Vous trouverez des ressources supplémentaires en ligne ici.
2. Apprenez et partagez avec les réseaux régionaux et mondiaux dédiés à la santé menstruelle.
3. Collaborez avec votre coalition nationale pour la santé menstruelle, vos représentants gouvernementaux et votre organisme national de normalisation.

3. Synthèse de preuves : sécurité, qualité, acceptabilité et disponibilité de tous les protections périodiques menstruelles.

Sauf indication contraire, les preuves de la sécurité de la plupart des types de produits sont très limitées. Pour tous les types de protections périodiques menstruelles, les questions de sécurité les plus fréquemment soulevées concernent l'utilisation des produits pendant une durée plus longue que celle recommandée.

Serviettes hygiéniques jetables



Description : Une serviette hygiénique à usage unique conçue pour absorber le sang. Elle est placée dans le sous-vêtement et est généralement maintenue en place par un adhésif collant.

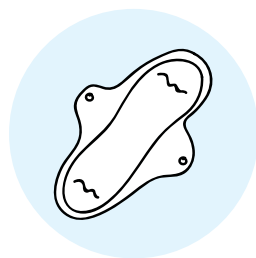
Sécurité : Largement utilisée dans le monde entier depuis plus d'un siècle. Il existe des associations possibles avec des infections urogénitales dues à une utilisation prolongée. Certaines plaintes anecdotiques font état d'irritations liées à certains matériaux de la feuille supérieure. Certains additifs et traitements sont potentiellement nocifs pour la santé.

Qualité : Les utilisateur.rices recherchent des caractéristiques liées à la sensation des matériaux, à la force de l'adhésif, à la taille et à l'épaisseur globales, ainsi qu'à la capacité d'absorption.

Acceptabilité : Le produit menstruel le plus répandu du commerce.

Disponibilité : Largement disponible, sauf dans certaines zones rurales.

Serviettes hygiéniques réutilisables



Description : Une serviette hygiénique en tissu cousu pour absorber le sang. Elle est placée dans le sous-vêtement et est généralement maintenue en place par des pressions. Parfois auto-cousue.

Sécurité : Une exposition prolongée de la peau à des matériaux humides peut provoquer des irritations et des infections. Toutefois, les serviettes hygiéniques réutilisables sont considérées comme sûres à condition qu'elles ne soient pas utilisées trop longtemps et

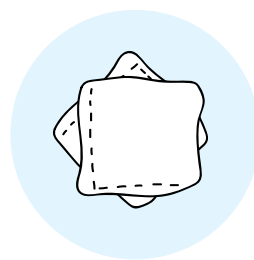
qu'elles soient lavées et séchées soigneusement entre chaque utilisation. Le type de tissu est une question de préférence personnelle, pas de sécurité.

Qualité : La taille, la forme et la capacité d'absorption sont importantes pour les utilisateurs, de même que le temps de séchage et la durabilité.

Acceptabilité : Souvent considéré comme une amélioration abordable par rapport à l'utilisation de morceaux de tissus. Certain.es consommateur.rices apprécient leur faible impact sur l'environnement. Les utilisateur.rices doivent être à l'aise pour laver, sécher et ranger les serviettes hygiéniques.

Disponibilité : Souvent disponibles localement.

Culotte menstruelle



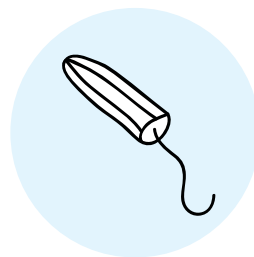
Description : Sous-vêtement conçu pour absorber le sang. Semblable à une serviette hygiénique réutilisable, mais avec des couches absorbantes intégrées dans le sous-vêtement.

Sécurité et qualité : Similaire à la serviette hygiénique réutilisable.

Acceptabilité : Semblable à la serviette hygiénique réutilisable, mais ne nécessite pas de sous-vêtements séparés.

Disponibilité : Étant donné qu'il s'agit d'un produit plus récent, cela peut être difficile à trouver.

Tampon



Description : Bouchon de coton ou viscosé à usage unique inséré dans le vagin pour absorber le sang, avec une ficelle pour faciliter le retrait.

Sécurité : Risque de syndrome de choc toxique,

une maladie rare mais potentiellement mortelle. Pour réduire les risques, utilisez la capacité d'absorption la plus faible possible pendant 8 heures au maximum. Les résidus de produits chimiques et de parfums peuvent provoquer des réactions allergiques.

Qualité : Les tampons peuvent être fournis avec ou sans applicateur et les modèles d'applicateurs varient.

Acceptabilité : Le manque de sensibilisation, combiné à la peur initiale de l'insertion, crée des obstacles à l'utilisation, mais la recherche sur les coupes

menstruelles indique que ces obstacles sont facilement surmontés.

Disponibilité : Disponibilité généralement limitée aux magasins urbains.

Coupe menstruelle



Description : Dispositif en silicone en forme de cloche inséré dans le vagin pour prélever du sang.

Sécurité : Très peu de cas de syndrome de choc toxique, de lésions vaginales et de difficultés

d'extraction ont été signalés, mais l'incidence globale des infections et des irritations peut être moindre par rapport à d'autres produits.

Qualité : Les différences de taille, de forme et de fermeté peuvent affecter le confort personnel et le risque de fuite. L'utilisation de silicone de qualité médicale est recommandée.

Acceptabilité : Le manque de sensibilisation, combiné à la peur initiale de l'insertion, crée des obstacles à l'utilisation, mais la recherche indique que ces obstacles sont facilement surmontés.

Disponibilité : Étant donné qu'il s'agit d'un produit plus récent, cela peut être difficile à trouver.

Sources

- UNICEF Guide to Menstrual Hygiene Materials. UNICEF, May 2019. <https://www.unicef.org/media/91346/file/UNICEF-Guide-menstrual-hygiene-materials-2019.pdf>
- RHSC and Rising Outcomes. Managing Menstruation - Know Your Options. 2022. https://www.rhsupplies.org/uploads/tx_rhscpublications/Managing_Menstruation_-_Know_Your_Options-A2-poster.pdf
- Mann Global Health. Landscaping Supply-Side Factors to Menstrual Health Access. Juin 2021. https://www.rhsupplies.org/uploads/tx_rhscpublications/Landscaping_Supply_Side_Factors_to_Menstrual_Health_Access.pdf
- Van Eijk AM, Zulaika G, Lenchner M, et al. Menstrual cup use, leakage, acceptability, safety, and availability: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet Public Health*. 2019 Aug 1;4(8): e376-93. [https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667\(19\)30111-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667(19)30111-2/fulltext)

4. Matrice des intervenants : L'éventail et le rôle des intervenants pour s'engager dans la promotion des normes relatives aux protections périodiques menstruelles

Les cellules en bleu doivent être complétées au niveau national. Les noms des organisations spécifiques, ainsi que des personnes appartenant à ces organisations, doivent être indiqués. S'ils se sont portés volontaires ou si des rôles leur ont été attribués, ils peuvent également être mentionnés.

Type d'intervenant	Rôle potentiel	Organisations	Personnes	Rôles assignés
Représentant.es des ministères de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des affaires féminines, etc.	Facilitation entre les intervenants ; sensibilisation ; possibilité de plaider et d'influence ; possibilité de contribuer au développement, à l'application et à l'appropriation en vue de la durabilité			
Défenseur.ses ou champion.nes de la SM issus d'ONG locales et internationales	Défenseur.ses clés ; sensibilisation ; acteur.rices du changement ; contribuent potentiellement au développement, à la conformité.			
Les agences des Nations unies, notamment l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS	Défenseur.ses clés ; facilitation entre les intervenants ; financement potentiel du plaider et des travaux connexes			
Fournisseurs locaux de protections périodiques menstruelles	Défenseur.ses clés ; contribution à l'élaboration de normes, à la conformité ; sensibilisation			
Bailleurs de fonds bilatéraux opérant au niveau local	Facilitation entre les intervenant.es ; financement potentiel du plaider et des travaux connexes			
Représentant.es de l'office national de normalisation	Fournissent des conseils sur le processus, les besoins d'information, etc. ; peuvent être des décideur.ses clés ; développement et mise en œuvre ; sensibilisation potentielle ; garantissent l'alignement sur la réglementation des normes nationales			
Média	Sensibilisation			
Leaders influents de la communauté, notamment les leaders religieux (le cas échéant), les leaders coutumiers, etc.	Sensibilisation ; influence ; acteurs du changement			
Groupes de défense des consommateur.rices	Conseils sur les normes ; sensibilisation des membres			
Autres groupes de la société civile	Sensibilisation des membres ; plaider			
Réseaux et organismes régionaux	Partage d'informations ; mentorat ; influence potentielle			
Les parlementaires et autres hauts responsables gouvernementaux	Création de liens avec les décideurs ; renforcement de l'influence			

